



ETUDE PORTANT SUR L'IMPACT DE LA FILIÈRE LIVRE EN GRAND EST SUR L'ENVIRONNEMENT

RAPPORT FINAL - NOVEMBRE 2022

COMMANDITAIRE

Région GRAND EST

PRÉSENTÉ PAR

OXALIS - Le bureau des acclimatations





"... devenir la région de référence en matière de développement durable pour la culture."

INTRODUCTION

Contexte

Alors que le GIEC vient de publier un 6ème rapport extrêmement alarmiste, la France ne semble pas sur une trajectoire qui permettrait de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de manière à respecter les engagements de l'Accord de Paris ou de la Stratégie Nationale Bas Carbone.

Le secteur culturel ne fait pas exception à ce retard, et les pratiques actuelles de production, diffusion et consommation des œuvres de l'esprit et des biens culturels ne sont pas soutenables. La « chaîne du livre » s'inscrit dans un contexte systémique de surproduction, de délocalisations, d'accroissement des distances et des volumes, qui la rendent fortement dépendante aux énergies fossiles, et vulnérable aux chocs climatiques et énergétiques à venir. Le renchérissement actuel du prix du papier et la perte récente d'équipements industriels illustrent cette fragilité.

Le nécessaire changement de pratiques doit se faire de manière globale, et être pensé en articulation avec les autres problématiques que rencontrent les professionnels du papier, de l'imprimerie, de l'édition, de la librairie : enjeux économiques, préservation de l'emploi, réindustrialisation et relocalisation, préservation et développement des savoir-faire, économie circulaire, modèles de consommation...



Par ailleurs, la réduction des impacts environnementaux ne doit pas rétrécir le champ de la création artistique et littéraire, précariser les auteurs, ni entraver l'accès à la lecture pour toutes et tous.

Une ambition régionale

Au sortir de la crise sanitaire, et faisant suite à une concertation dans le cadre du Business Act Grand Est, la Région Grand Est a décidé d'intégrer la transition écologique dans l'ensemble de ses politiques culturelles.

À la fin de l'année 2021, une feuille de route est ainsi validée pour les 5 grands secteurs d'activités culturels : spectacle vivant, arts visuels, livre et lecture, patrimoine et musées, audiovisuel et cinéma. Elle identifie des actions à engager autour de quatre axes de travail commun :

- Partager les bonnes pratiques autour de l'écoconstruction et de l'éco-rénovation
- Adapter au mieux les dispositifs régionaux.
- Accompagner et former les professionnels.
- Créer des circuits de proximité.

La Région Grand Est se positionne de manière ambitieuse en faveur de la transition écologique des secteurs culturels. Elle est la première région française à disposer d'un cadre d'intervention intersectoriel construit en articulant les capacités d'action à court terme et les objectifs stratégiques à long terme.



Dans le cadre de la redéfinition de sa politique du livre et de la lecture, la collectivité a choisi d'initier une étude d'impact environnemental de la filière du livre en Grand Est. Il s'agit de la première étude nationale permettant d'estimer l'impact carbone d'un secteur culturel à une échelle territoriale, en l'occurrence régionale. Ce diagnostic sera complété d'un plan d'actions pour accompagner la transition des acteurs de la chaîne du livre.

La mission s'inscrit dans une volonté que la Région partage avec ses principaux partenaires pour l'ensemble de la filière du livre. Il s'agit de préciser les enjeux, les ordres de grandeur et les modalités d'intervention publique pour en garantir la durabilité :

- Quels sont les impacts environnementaux de la filière en Région ?
- Quelles sont les transformations souhaitables pour réduire ces impacts ?
- Quelles sont les ressources sur lesquelles prendre appui ?
- Quel accompagnement la collectivité peut-elle envisager pour initier et soutenir la démarche des opérateurs de la chaîne du livre ?

SOMMAIRE

MÉTHODOLOGIE.....	6
Une association de compétences.....	6
Une mobilisation des professionnels régionaux.....	6
Un diagnostic de l'impact environnemental.....	7
Des préconisations opérationnelles.....	7
LE DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL.....	8
Analyse des parutions et grandes tendances.....	9
L'édition.....	9
La distribution.....	10
La chaîne de production.....	12
Attentes et actions environnementales des éditeurs.....	14
L'impact carbone de la chaîne du livre.....	15
L'approche « carbone » pour les éditeurs.....	15
L'approche « carbone » pour les librairies.....	21
L'approche « carbone » pour les bibliothèques.....	27
L'approche « carbone » pour les manifestations littéraires.....	28
Synthèse de l'impact carbone de la chaîne du livre.....	29
Les autres impacts environnementaux de la chaîne du livre.....	30
La production de déchets.....	30
Les impacts liés au transport routier.....	32
DES TRANSFORMATIONS POUR UNE REDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL.....	34
L'évaluation de la maturité des acteurs.....	34
L'évaluation des risques.....	35
L'analyse de l'environnement de la filière.....	37
Evolution des politiques publiques.....	37
Contexte juridique national.....	38
Cadre réglementaire régional.....	40
PRÉCONISATIONS ET PLAN D'ACTION.....	41
L'identification des enjeux.....	41
Des pistes d'actions pour la Région Grand Est.....	42
ANNEXES.....	54
(Re)localiser une production papetière ?.....	44
Liste des entretiens.....	45
Outils d'autodiagnostic.....	46

MÉTHODOLOGIE

L'étude s'est déroulée de janvier à septembre 2022. Elle a été présentée et validée lors du Comité de Pilotage du 29 septembre 2022

Une association de compétences

L'étude a mobilisé trois consultants :

Fanny Valembois est spécialiste des démarches de décarbonation des organisations culturelles. Elle a rédigé le chapitre « Livre et Édition » du rapport Décarbonons la Culture (The Shift Project, 2021). Elle a coordonné l'ensemble de l'étude, piloté les échanges avec les libraires, les bibliothèques et les manifestations littéraires, et proposé une approche systémique des questions de réduction des impacts et de changement de modèles de développement.

Benoît Moreau est expert de l'évaluation Carbone des supports imprimés. Il accompagne les entreprises européennes dans l'obtention du label Imprim'Vert, et anime deux certifications FSC et PEFC pour ImpriFrance et ImpriClub, qui regroupent une soixantaine d'imprimeurs au total. Il a piloté le travail sur le calcul de l'impact environnemental et apporté son expertise technique sur les enjeux liés à la production.

Cyril Delfosse est expert en politiques publiques de la culture et de la transition écologique. Cadre de la fonction publique territoriale pendant 15 ans, il a accompagné des élus à la définition et la mise en œuvre de politiques culturelles. Il a piloté le travail sur l'élaboration du plan d'actions et apporté son expérience des démarches de concertation, de construction de partenariat et de travail en réseau.

Une mobilisation des professionnels régionaux

La mission a reposé sur une mobilisation des acteurs publics et privés du territoire.

Chaque partenaire du contrat de filière (Région, DRAC, CNL) a été rencontré individuellement. L'objectif de ces entretiens était d'identifier les objectifs, démarches et ambitions en matière de transition écologique dans les politiques de soutien au livre et à l'édition. Ces entretiens ont alimenté les échanges partenariaux en vue de la rédaction du nouveau contrat de filière 2023-2025.

Les centres de ressources du réseau Livr'Est (interbibly, LiLE, CIL) ont été sollicités pour identifier les données sectorielles existantes, les acteurs et les actions pertinentes. Ils se sont montrés disponibles et engagés dans la démarche.

L'ensemble de ces partenaires ont participé au suivi de l'étude, d'abord au sein d'un comité de suivi, puis d'un comité de pilotage, pour en mettre en discussion les résultats et pour valider les étapes importantes (diagnostic, préconisations et plan d'action).

Ce travail partenarial a été complété par une série d'entretiens individuels avec des structures représentatives de la diversité des acteurs professionnels de la chaîne du livre en région. Ces

échanges ont permis de compléter les données, de préciser certains points ou de mettre en évidence des usages spécifiques. Une vingtaine d'entretiens ont été menés dans ce cadre.

La liste des entretiens est fournie en annexe.

Un diagnostic de l'impact environnemental

La première partie de l'étude constitue une démarche d'évaluation de l'impact environnemental et de l'impact carbone pour l'ensemble de la chaîne du livre au niveau régional.

Concernant la mesure des niveaux d'émissions de gaz à effet de serre du secteur du livre à une échelle territoriale, il n'existe pas d'études faisant référence à ce jour. Peu de bilans carbone sont actuellement disponibles pour le secteur de l'édition. Il a donc été nécessaire d'établir une méthode permettant une estimation la plus précise possible de la quantité de gaz à effet de serre émis annuellement tout au long de la chaîne du livre. Cette méthode est décrite ci-dessous. Les calculs d'impacts sont issus de deux principaux outils : le calculateur européen ClimateCalc et sur les facteurs d'émissions issus de la Base Carbone proposée par l'ADEME. Ce travail a également pris appui sur des études et données existantes (The Shift Project, bilan carbone d'éditeurs ou de librairies) et les résultats obtenus ont été, lorsque cela s'avérait nécessaire, recoupés avec d'autres analyses chiffrées pour en préciser le niveau de pertinence.

En complément de l'étude chiffrée et territorialisée, une analyse de l'environnement dans lequel évolue la filière du livre en région Grand Est, de son niveau de maturité et de son exposition aux risques environnementaux, a complété l'état des lieux initial.

Des préconisations opérationnelles

L'ensemble des éléments récoltés dans la phase de diagnostic ont permis d'identifier des leviers d'actions et d'aboutir à des préconisations en vue d'une réduction de l'impact environnemental de la production et de la diffusion de livres sur le territoire. Ces orientations ont été mises en débat avec les représentants des professionnels et les partenaires institutionnels de la Région.

Les préconisations ont ensuite été déclinées à travers 10 fiches-actions. Ce plan d'action propose d'adapter les outils régionaux existant, de créer de nouveaux dispositifs et d'articuler l'action de la collectivité avec ses partenaires. Il est conçu comme une démarche transversale et inscrite dans la durée, permettant d'agir sur différents maillons de la chaîne du livre.

LE DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

L'estimation des émissions de gaz à effet de serre générées par la production et la mise en place des livres des éditeurs du Grand Est et la vente de livres par les points de vente du Grand Est est un exercice complexe pour différentes raisons.

La première réside dans la connaissance des tonnages concernés. La seconde réside dans l'identification de l'ensemble des acteurs de la chaîne de production. Enfin la troisième réside dans la définition des conditions de livraison et de mises en place dans les points de ventes/lecture.

Cette étude s'est basée sur trois sources d'informations :

- L'étude de l'ensemble des nouvelles parutions déclarées par les éditeurs régionaux en 2021.
- Des entretiens réalisés avec 5 éditeurs de la région Grand Est afin de connaître l'organisation de leur chaîne de production et de distribution.
- Différentes ressources bibliographiques complétées par l'expérience des auteurs.

Les auteurs tiennent à remercier la Confédération Interprofessionnelle du Livre Grand Est (CIL), et plus particulièrement Monsieur Gilles MILLION, qui a permis l'organisation de ces entretiens et transmis les informations nécessaires à la réalisation de cet état des lieux.

Cette partie est composée de trois sections :

- 1- Analyse des parutions 2021 et définition des grandes tendances.
- 2- Définition des hypothèses d'organisation générale de la production/distribution établies à partir du croisement des analyses des parutions et des témoignages des éditeurs.
- 3- Tentative d'estimation des émissions de gaz à effet de serre générées par la chaîne du livre Grand Est

Analyse des parutions et grandes tendances

Pour des raisons d'accessibilité des données, il a été fait le choix d'analyser les seules parutions 2021.

La revue LIVR'EST, publiée par la CIL dans le cadre du réseau Livr'Est, recense chaque semestre l'ensemble des nouvelles parutions des éditeurs régionaux. L'étude des déclarations des éditeurs couvrant l'année 2021 permet de dégager les grandes tendances suivantes.

L'édition

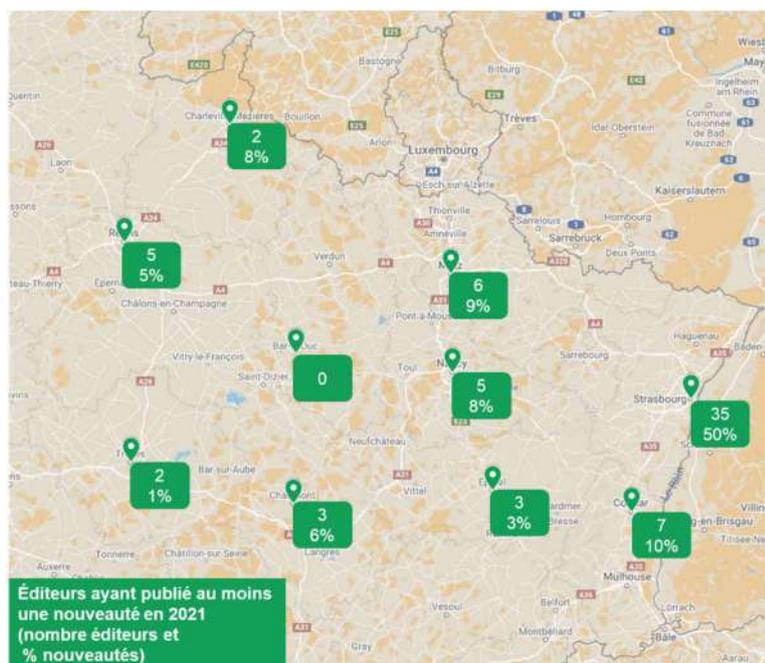
66 éditeurs régionaux ont publié au moins un titre en 2021. Attention, suite à différents rapprochements, une même maison peut réunir plusieurs éditeurs. Ce chiffre est inférieur aux 95 éditeurs identifiés dans l'étude réalisée par la CIL (Synthèse sur les Éditeurs du Grand Est) une partie des éditeurs ayant pu ne pas publier de nouveautés en 2021.

436 nouveautés ont été publiées en 2021. 14 éditeurs n'ont publié qu'un seul titre, 14 autres ont publié de 10 à 31 titres. Ces 14 éditeurs ont publié 57% des nouveautés 2021.

Les livres Jeunesse totalisent 32% des nouveautés, suivis de la Fiction (19%), des Beaux Livres (15%), des Essais (14%) et de la Bande Dessinée (8%). On notera que le régionalisme représente 4% des nouveautés ; comme le rappelait la CIL dans son rapport, l'édition en région ne doit donc pas être confondue avec l'édition de littérature régionale.

Les chiffres du SNE concernant 2021 n'étant pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport, ces 436 nouveautés déclarées peuvent être comparées aux 44 660 nouveautés identifiées au niveau national en 2019.

La répartition départementale des éditeurs présentée sur la carte ci-après ayant publié au moins une nouveauté en 2021 est, là aussi, cohérente avec l'étude de la CIL.



La distribution

Les déclarations des éditeurs permettent de déduire que 30% des nouveautés ont été auto-distribuées, 16% ont été distribuées uniquement par les Belles Lettres Diffusion Distribution (BLDD), 9% par Makassar, 6% par un double canal (BLDD et auto-distribution), 6% par Hachette Distribution et enfin 5% par Pollen.

On notera que les éditeurs, à une exception près, déclarent bien une solution unique quelle que soit la parution concernée.

Les données sont synthétisées dans le tableau ci-après.

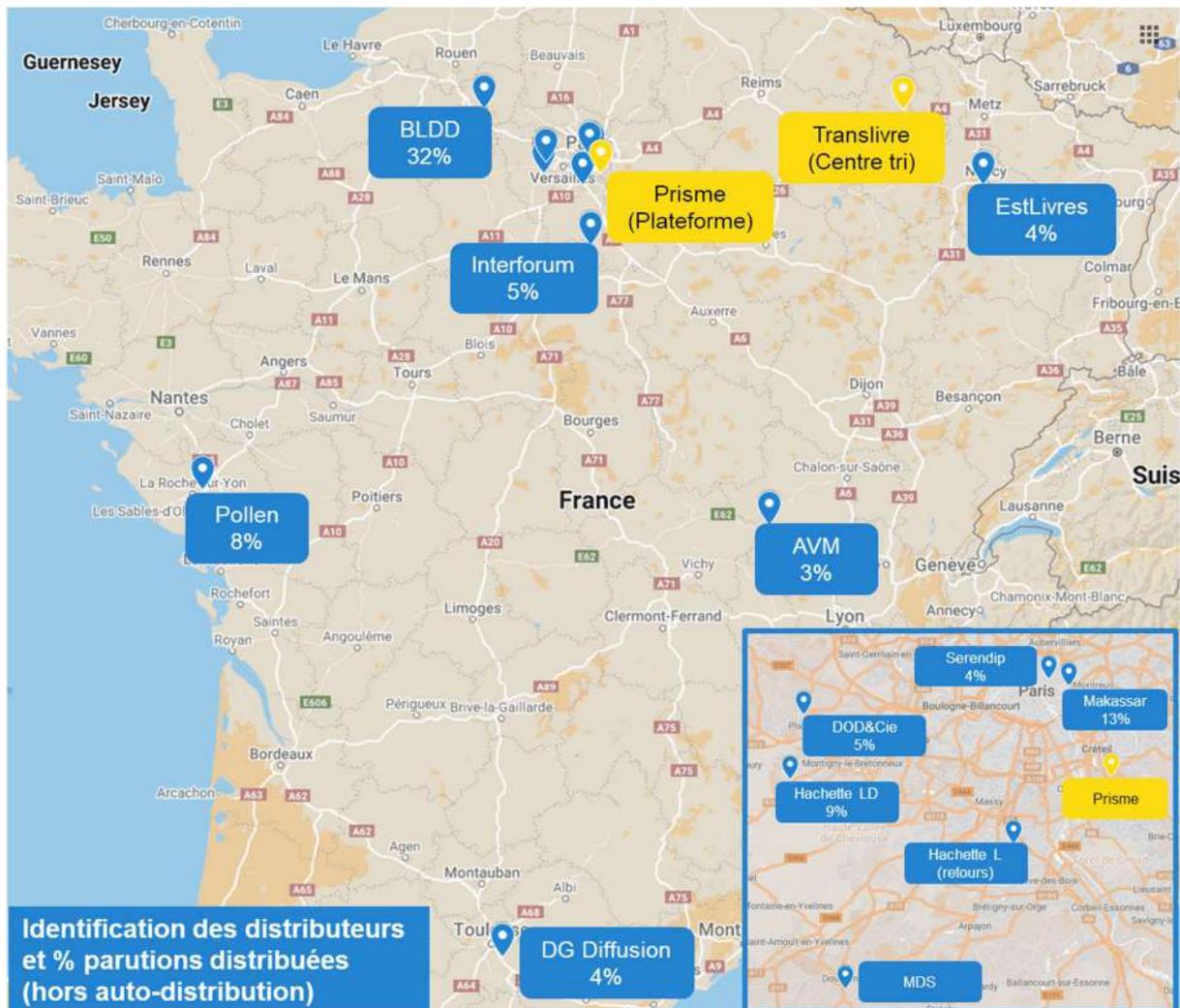
Distributeur	% distribution nouveautés	Nbre Éditeurs Distribués	% Éditeurs distribués
Auto distribution (GE)	30%	26	40%
Belles Lettres Diffusion Distribution	16%	7	11%
Makassar (IdF)	9%	5	8%
Belles Lettres Diffusion distribution + AutoDistribution	6%	4	6%
Hachette distribution (IdF)	6%	4	6%
Pollen	5%	5	8%
Interforum	4%	1	2%
Dod & Cie (IdF)	3%	1	2%
DG Diffusion	3%	1	2%
Serendip livres (IdF)	3%	4	6%
Est Livres (GE)	3%	1	2%
AVM	2%	1	2%
FMSH Diffusion (IdF)	2%	1	2%
Sodis (IdF)	2%	1	2%
MDS (IdF)	2%	1	2%
Diffusion Régionale du livre (GE)	1%	1	2%
Harmonia Mundi Livre	1%	1	2%
Idées Livres Diffusion Distribution	1%	1	2%
Salvator Diffusion	0%	1	2%

Légende :

- en jaune, les dépôts de distributeurs situés dans la région Grand Est
- en bleu, ceux implantés dans la région Ile de France,
- sans couleur pour toutes les autres régions.

Au bilan, on peut considérer que 34% des parutions sont stockées dans la région Grand Est par les éditeurs, Est Livres et Diffusion Régionale du Livre, 22% en Normandie (Gaillon) par BLDD et 27% en Ile-de-France.

Les principaux distributeurs sont localisés sur la carte présentée ci-dessous.



La plateforme PRISME et le centre de tri Translivres identifiés sur cette carte correspondent aux lieux de regroupement des ouvrages lors de la livraison à destination des librairies du Grand Est. En général, les ouvrages sont expédiés par les différents distributeurs sur cette plateforme, puis collectés par Translivres qui va réaliser une seconde manipulation sur son site de Verdun. Une partie des ouvrages est également envoyée directement depuis le site de stockage des distributeurs vers les points de ventes.

La chaîne de production

Le papier

Même si dans un proche passé il pouvait arriver que l'éditeur achète le papier, aujourd'hui, les témoignages recueillis lors des entretiens montrent que dans le cas des éditeurs du Grand Est, c'est le plus souvent l'imprimeur qui achète le papier. L'éditeur peut sélectionner un papier précis (fournisseur et référence/ exemple : SAPPI/ Magno Natural) ou seulement une qualité (exemple : couché moderne 135 g/m²).

Lorsque l'éditeur attend une qualité technique, l'origine du papier est souvent inconnue.

7 références papier ont été citées lors des entretiens. Ces papiers sont produits en Suède, en Allemagne, en Italie, en Espagne ou en France.

En plus des 6 papeteries citées, une dizaine d'autres papeteries européennes seraient susceptibles de fournir du papier aux éditeurs. Ces papeteries sont aussi situées en Allemagne, Italie, Suède et Espagne mais aussi en Autriche, Pologne et Finlande. On notera qu'actuellement seule une papeterie française (Condat / Le Lardin Saint Lazare) est capable de fournir du papier répondant aux exigences techniques générales des éditeurs (la pâte utilisée est cependant achetée à un niveau international). Néanmoins, d'autres papeteries françaises comme Lana Papier Spéciaux, Papeteries de Vizille, Clairefontaine et Papeterie du Léman sont aussi susceptibles de fournir des produits spécifiques (très faible grammage par exemple) aux éditeurs.



Les 6 papeteries citées, localisées sur la carte ci-contre, sont considérées comme suffisamment représentatives pour être utilisées dans cette étude.

L'impression et la reliure

Le tirage moyen des nouvelles parutions est aux alentours de 3 000 exemplaires avec un minimum cité de 300 exemplaires et un maximum cité de 15 000 exemplaires. Dans leur très grande majorité, ces ouvrages sont imprimés en offset feuilles, certains exemplaires pourraient éventuellement être imprimés en numérique.

Aucun éditeur n'a cité d'entreprise de reliure indépendante. Les travaux de finition sont entièrement pris en charge par l'imprimeur et réalisés, a priori, par ses soins. Les éditeurs

cherchent à éviter tout risque de rupture de chaîne. Les éditeurs interrogés étant à la recherche d'une haute qualité de production (ils croient tous en la valeur du « livre objet »), ces travaux de finition sont étudiés avec une très grande attention.

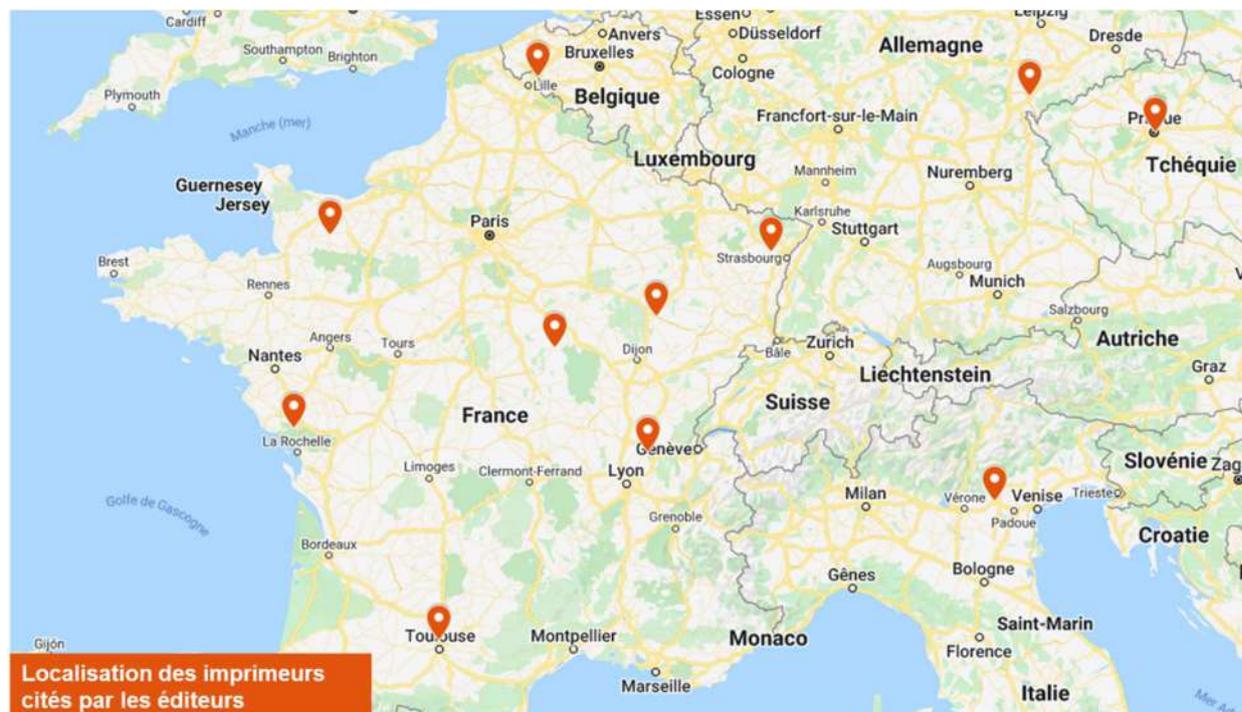
Ces témoignages semblent représentatifs, la suite de l'étude considérera une impression en offset feuilles avec des opérations de façonnage/ reliure réalisées sur le même site.

Les imprimeurs identifiés lors des entretiens sont essentiellement situés en France, dont deux imprimeurs régionaux (OTT Imprimeurs (67) et Imprimerie Nouvelle de Champagne (52) qui font partie du même groupe). Des imprimeurs allemand, italien, tchèque et polonais ont aussi été identifiés. L'absence d'imprimeur espagnol semble être une spécificité régionale due à la distance qui sépare la région de ce pays.

Deux points méritent une attention particulière :

- Certains éditeurs sont présents lors du calage de leur production (ils souhaitent être là lors du lancement de l'impression afin de confirmer que la qualité répond à leurs attentes). Ces éditeurs sont à la recherche, lorsque cela s'avère techniquement et économiquement possible, d'imprimeurs de proximité. Cette proximité constitue même un critère de sélection pour trois éditeurs.
- L'augmentation des tirages permet de faire appel à d'autres imprimeurs, belges notamment, dont le matériel de production n'est pas adapté aux plus petites séries.

A l'exception d'un imprimeur généraliste (OTT Imprimeurs), tous les imprimeurs cités par les éditeurs et identifiés sur la carte ci-dessous ont une spécialisation dans l'impression de livres.



La distribution

30% des nouveautés sont déclarés comme étant auto-distribués. Les éditeurs possèdent un ou plusieurs entrepôts dans lesquels ils réceptionnent les productions des imprimeurs et organisent les expéditions. Il est important de bien noter que ces expéditions peuvent être nationales et que le raccourci « auto-distribution = ventes régionales » ne doit donc pas être pris.

La très grande majorité des éditeurs dispose aussi d'un stock de proximité qui est utilisé pour des ventes directes (salons et parfois vente à distance).

Attentes et actions environnementales des éditeurs

Même si tous les éditeurs interrogés se montrent sensibles à la problématique environnementale, tous les éditeurs ne partagent pas le même niveau d'exigence.

Attentes concernant le papier :

Certains éditeurs n'ont que des attentes techniques sur le papier alors que d'autres exigent que le papier soit certifié FSC® ou PEFC. Un éditeur exprime le regret de ne pas pouvoir identifier l'origine du bois nécessaire à la production de son papier.

Attentes concernant l'impression :

La situation environnementale des imprimeurs est jugée satisfaisante par les éditeurs ; certains exigent comme attestation l'obtention du label Imprim'Vert. La certification FSC et/ou PEFC de l'imprimeur (certification nécessaire si l'éditeur souhaite faire état du caractère certifié du papier sur son ouvrage) n'a pas été citée. Si les éditeurs considèrent que les imprimeurs ont su développer une forte compétence technique (gestion de la couleur, conseil papier), certains regrettent parfois un manque de conseil environnemental et/ou une difficulté à dépasser la simple présentation des labels environnementaux.

Tous les éditeurs ont exprimé la volonté de sélectionner des imprimeurs de proximité. Cette proximité présente un intérêt particulier lorsque l'éditeur se rend aux calages et de façon plus générale en termes de délais de livraison.

Seul un éditeur a noté un intérêt de la part des lecteurs en termes d'identification des lieux d'impression (notamment dans le cadre d'ouvrages qui traitent de thématiques locales). Les autres éditeurs n'ont pas relevé d'attentes spécifiques ni de la part des lecteurs, ni de la part des libraires.

En plus de cette recherche de proximité des imprimeurs, d'autres actions ont été réalisées/tentées par des éditeurs : abandon des emballages primaires en plastiques, recherche de solution de livraison à vélo, réduction du format des ouvrages (raisons économiques et environnementales). Aucune stratégie environnementale ou RSE structurée n'a pu être identifiée.

L'impact carbone de la chaîne du livre

L'approche « carbone » pour les éditeurs

Tonnage considéré

En 2021, les éditeurs du Grand Est ont déclaré avoir publié 436 nouveautés. En considérant un tirage moyen de 3 000 exemplaires, 1,3 millions d'exemplaires auraient ainsi été produits. Attention, ce tirage moyen peut être surestimé, le panel d'éditeurs interrogé pouvant ne pas être représentatif.

Sur la base des données 2019 (données jugées plus représentatives que les données 2020) du Syndicat National de l'Édition (cf. ci-contre), le nombre de titres réimprimés représenterait 1,4 fois le nombre de nouveautés.

Le tirage moyen des titres réimprimés serait égal à 0,53 fois le tirage des nouveautés.

Production éditoriale et tirages moyens			
	2019	2020	Évolution
Production en titres	107 143	97 326	-9,16%
Dont nouveautés	44 660	37 865	-15,21%
Dont réimpressions	62 483	59 461	-4,84%
Production en exemplaires (millions)	516,8	456,7	-11,63%
Dont nouveautés	296,8	251,3	-15,34%
Dont réimpressions	220,1	205,4	-6,64%
Tirage moyen nouveautés	6 645	6 636	-0,14%
Tirage moyen réimpressions	3 522	3 455	-1,89%
Tirage moyen global	4 824	4 693	-2,72%

En appliquant ces facteurs aux nouveautés 2021 publiées par les éditeurs de la région Grand Est, le nombre de titres réimprimés s'élèverait à 610 titres avec un tirage moyen de 1 600 exemplaires. Le total d'ouvrages réimprimés serait ainsi de l'ordre de 975 000 exemplaires.

Les auteurs de ce rapport ont conscience du risque d'appliquer ces facteurs moyens nationaux à la situation régionale (ces facteurs étant certainement impactés par les grands éditeurs) mais font malgré tout le choix d'accepter ces hypothèses, faute de mieux.

Au bilan, le nombre d'exemplaires imprimés en 2021 par les éditeurs est donc estimé à 2,3 millions.

Face à la diversité des ouvrages édités, la définition d'un poids moyen d'un ouvrage semble non pertinente. Néanmoins cette connaissance étant indispensable pour réaliser une évaluation des émissions de gaz à effet de serre, il est fait le choix de considérer un poids moyen égal à 300 g par exemplaire. Ce poids moyen est celui considéré par la base GES de l'ADEME (Agence de la Transition Écologique).

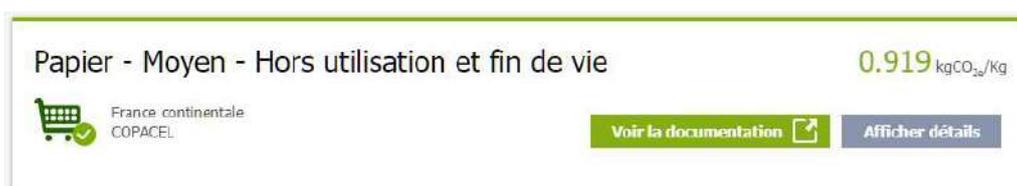
Sur la base de ce poids moyen, le tonnage total des exemplaires produits par les éditeurs s'élèverait donc à 690 tonnes.

La production de papier

Si l'on considère l'ensemble des pertes de production lors de la fabrication d'un livre (pertes dues aux calages des différents outils de production + pertes dues au façonnage et à la reliure) on estime que cette perte est égale à environ 25% (en offset feuilles).

La consommation totale de papier des éditeurs du Grand Est s'élèverait donc à 920 tonnes.

La base de données de l'ADEME propose un facteur d'émission moyen du papier égal à 0,919 kgCO_{2e}/kg de papier. Ce facteur inclut la production de pâte à papier.



The screenshot shows a search result for 'Papier - Moyen - Hors utilisation et fin de vie' with an emission factor of 0.919 kgCO_{2e}/Kg. It includes a logo for 'France continentale COPACEL' and two buttons: 'Voir la documentation' and 'Afficher détails'.

Produit	Facteur d'émission (kgCO _{2e} /Kg)
Papier - Moyen - Hors utilisation et fin de vie	0.919

La forte variabilité des facteurs d'émissions des différents papiers rend l'application d'une moyenne peu pertinente. Ainsi, à titre d'exemple, l'empreinte Carbone du Magno Natural évaluée par SAPPI est égale à 1,487 kgCO_{2e}/kg, celle de l'Holmen Book estimée par HOLMEN est égale à 0,085 kgCO_{2e}/kg et celle du Munken estimée par ARCTIC PAPER est égale à 0,248 kgCO_{2e}/kg.

Néanmoins, dans le cadre de cette étude, il est fait le choix d'appliquer ce facteur d'émission reconnu par l'ADEME.

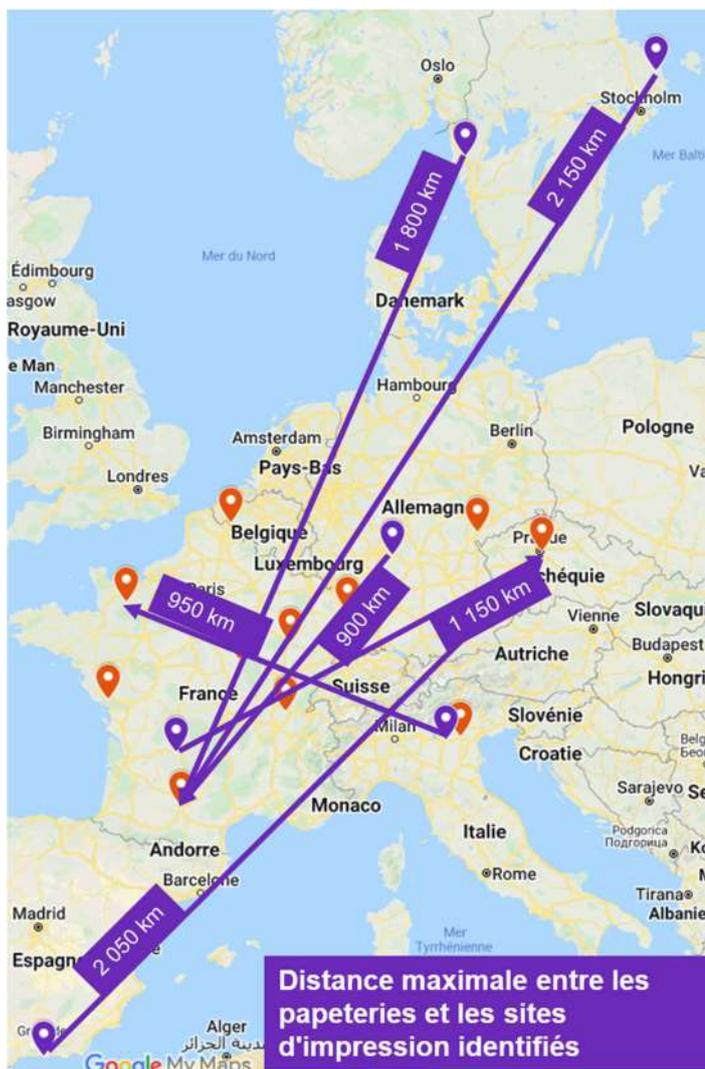
Les émissions générées par la production du papier consommé par les éditeurs régionaux s'élèveraient donc à 845 tCO_{2e}.

Le transport du papier

Les papeteries et les imprimeries citées par les éditeurs sont présentées sur la carte ci-contre.

En première hypothèse, une distance moyenne entre les papeteries et les imprimeries de 1 500 km est appliquée.

Même si certains transports sont réalisés en bateau (papier Holmen par exemple) ou parfois en train (SAPPI dans certains cas), seul un transport routier est considéré.



Le facteur d'émission des semi-remorques de 34 à 40 tonnes proposé par l'ADEME est appliqué.

Articulé - 34 à 40 tonnes - Diesel routier, incorporation 7 % de biodiesel 0.0823 kgCO_{2e}/t.km

 France continentale
GT Transport Base Carbone

[Voir la documentation](#)  [Afficher détails](#)

Sur la base de 920 tonnes de papier et de 1 500 km parcourus, les émissions générées par le transport du papier des papeteries vers les sites d'impression sont égales à 115 tCO_{2e}.

L'impression et le façonnage

Des données collectées par les auteurs dans le cadre d'évaluation des émissions générées par différents sites d'impression/ façonnage permettent d'estimer, en ordre de grandeur, que les émissions générées par l'impression et le façonnage d'une tonne de papier s'élèvent à 500 kgCO_{2e}/t de papier. Cette estimation qui inclut la consommation d'encre, de plaques et la consommation énergétique du site peut être considérée comme haute, voire très haute.

Sur cette base, les émissions générées par l'impression et le façonnage des 920 tonnes de papier transformées, sont égales à 460 tCO_{2e}.

La distribution

La carte présentée ci-dessous permet d'identifier les sites d'impression/façonnage et les principaux sites de distribution.



Légende : Distributeurs en bleu, imprimeurs en orange, transport (Prisme et Translivre) en jaune

En première approximation, on estime que les imprimeurs sont situés à 500 km des différents stocks des distributeurs.

Une étude réalisée pour le compte de la presse magazine évalue que la distance moyenne pondérée par le poids transporté est égale à 385 km. C'est-à-dire qu'en moyenne, au niveau national, un magazine vendu en kiosque parcourt 385 km entre la plateforme de messagerie et le point vente.

Il est fait le choix d'appliquer cette même distance moyenne pour les livres avec une légère marge de sécurité en appliquant une distance de 400 km.

On considère que ce transport est réalisé en porteur de 19 tonnes (hypothèse défavorable par rapport au semi-remorque).

En appliquant le facteur d'émission proposé par l'ADEME pour ce porteur :

Rigide - 12 à 20 tonnes - Diesel routier, incorporation
7 % de biodiesel 0.16 kgCO₂/t.km

France continentale
GT Transport Base Carbone

Voir la documentation

Afficher détails

Les émissions générées par les expéditions des ouvrages publiés par les imprimeurs du Grand Est sont donc égales à : $690 \times (500 \times 0,0823 + 400 \times 0,16) = 73 \text{ tCO}_2\text{e}$

Attention : en considérant 690 tonnes expédiées, il est fait l'hypothèse que tous les ouvrages imprimés sont expédiés par les distributeurs vers les points de vente. En réalité, l'office représenterait une mise en place de 50% à 70% des nouveautés imprimées, et les réimpressions sont distribuées en fonction de la demande. L'application de cette hypothèse conduit à une surestimation de ce poste, sans effet notable sur le total des émissions (cf. ci-après)

Les émissions de gaz à effet de serre générées par les ouvrages publiés en région Grand Est

Au bilan, les émissions générées par la production et la diffusion des ouvrages publiés par les éditeurs du Grand Est se répartiraient de la façon suivante :

Activités	Émissions (tCO _{2e})	% du total des émissions
Production du papier	845	56%
Transport du papier	115	8%
Impression/ Façonnage	460	31%
Distribution	73	5%
TOTAL	1 500	

Sur la base d'un total de 2,3 millions d'exemplaires diffusés, les émissions s'élèveraient donc à 650 gCO_{2e}/exemplaire.

Cette estimation est inférieure à la moyenne proposée par l'ADEME, qui est de 1 100 gCO_{2e}/exemplaire. Notre estimation reste cependant dans les mêmes ordres de grandeurs – l'ADEME indiquant une marge d'incertitude de 45%.

Livre de 300 g 1.1 kgCO₂/livre

France continentale
Carbone 4

Voir la documentation

Afficher détails

Quelques remarques importantes :

- Toute modification du poids moyen d'un ouvrage impactera directement les émissions estimées en valeur absolue. Ces estimations doivent donc être considérées comme des ordres de grandeurs.
- L'étude des répartitions relatives de chaque source d'émission est plus pertinente. On notera néanmoins que les sources liées à la production (papier et impression/façonnage) sont certainement surestimées.

L'approche « carbone » pour les librairies

Tonnage considéré

Estimation n°1

D'après le rapport « L'Économie du Grand Est en Chiffres Clés- 2019 » publié par la Région, la population du Grand Est représente 8,3% de la population française.

Si on considère :

- que la distribution d'ouvrages est directement proportionnelle au nombre d'habitants ;
- que la totalité des ouvrages (nouveauautés et réimpressions) publiés chaque année est bien distribuée ;
- les données 2019 du SNE sur les chiffres de production ;

Production éditoriale et tirages moyens			
	2019	2020	Évolution
Production en titres	107 143	97 326	-9,16%
Dont nouveautés	44 660	37 865	-15,21%
Dont réimpressions	62 483	59 461	-4,84%
Production en exemplaires (millions)	516,8	456,7	-11,63%
Dont nouveautés	296,8	251,3	-15,34%
Dont réimpressions	220,1	205,4	-6,64%
Tirage moyen nouveautés	6 645	6 636	-0,14%
Tirage moyen réimpressions	3 522	3 455	-1,89%
Tirage moyen global	4 824	4 693	-2,72%

Sur cette base, on peut estimer le nombre total d'ouvrages distribués en Grand Est à 42,9 millions d'exemplaires.

Sur la base de 5,52 millions d'habitants, cette estimation est équivalente à une distribution moyenne de 7,8 ouvrages par habitant.

Estimation n°2

La plateforme Prisme qui expédie les ouvrages vers les libraires du Grand Est fait état d'un tonnage total expédié en 2019 de 4 910 tonnes. Les ouvrages édités par Hachette Livre qui pourraient représenter 30% du marché n'étant pas expédiés par Prisme, en première approximation on peut considérer que le tonnage total expédié vers les points de vente serait de l'ordre de 6 500 tonnes.

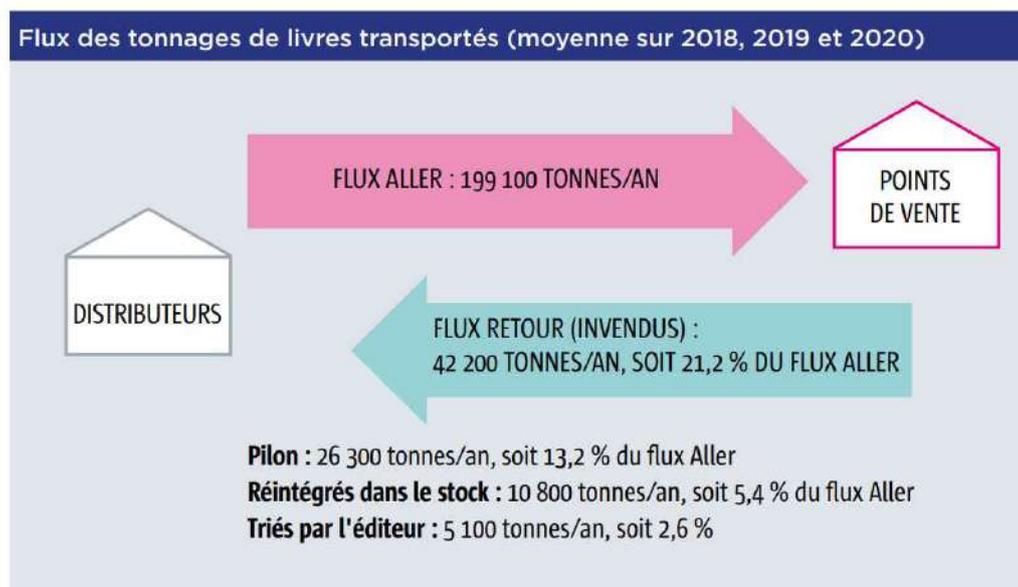
Sur la base d'une moyenne de 300 g/ exemplaire, 21,7 millions d'ouvrages seraient mis en place dans les points de ventes du Grand Est ; soit 4 ouvrages par habitant.

Cependant, cela ne comprend pas les points de vente non desservis par Prisme (Grande Surface Spécialisée, Grande Surface...).

Estimation n°3

En France, le SNE estime que le total du flux aller (expédition vers les points de vente) est égal à 199 100 tonnes/an.

Si l'on considère que le Grand Est totalise 8,3% de la population française et donc le même pourcentage des flux de livres, le flux aller Grand Est serait de l'ordre de 17 000 tonnes en incluant les éditeurs auto-distribués.



Sur la base d'un poids moyen de 300 g/exemplaire, 56,7 millions d'ouvrages seraient expédiés chaque année dans les points de vente du Grand Est, soit 10 ouvrages par habitant.

Face à la difficulté d'estimer le total d'ouvrages mis en place, aucune des trois estimations n'étant réellement satisfaisantes, **les auteurs choisissent de considérer qu'en ordre de grandeur 50 millions d'ouvrages sont expédiés vers les points de vente du Grand Est.**

Les émissions liées au papier, à l'impression et au façonnage

Dans la partie précédente de l'étude, on estime que la production du papier d'un ouvrage, son transport jusqu'au site d'impression et son impression/ façonnage génèrent 604 gCO_{2e}.

En appliquant les mêmes hypothèses, les émissions générées par la production de 50 millions d'ouvrage s'élèveraient donc à 30 200 tCO_{2e}.

Les émissions liées au transport des livres de l'imprimerie au distributeur

Comme dans la première partie de cette étude, une distance moyenne de 500 km est appliquée entre les centres d'impression et les centres de distribution.

Ces transports sont considérés comme étant réalisés en semi-remorque.

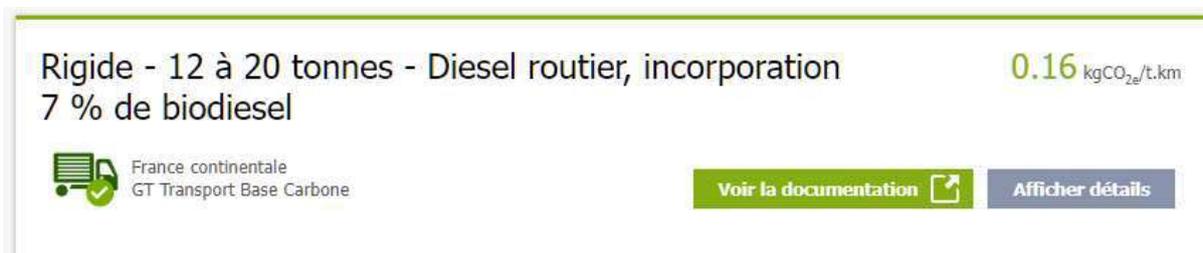
Sur la base d'un poids total transporté égal à 15 000 tonnes, les émissions générées par cette étape sont donc égales à : $15\,000 \times 500 \times 0,0823 = 620 \text{ tCO}_{2e}$

Les émissions liées à la distribution

Les conditions d'expédition appliquées pour la plateforme Prisme sont les suivantes :

- La distance entre les sites de distribution et la plateforme Prisme est estimée comme étant égale en moyenne à 150 km. Ce transport est réalisé en semi-remorque.
- La distance entre la plateforme Prisme et le centre de tri de Translivres est égale à 260 km. Ce transport est réalisé en semi-remorque.
- La distance moyenne entre Verdun et les points de ventes régionaux est estimée à 200 km. Ce transport est réalisé en porteur 19 tonnes.

Cette présentation représente un cas général, les éditeurs ayant généralement des solutions de distribution adaptées en fonction des destinataires (Grandes-Surfaces, GSS, Maisons de la Presse...).



Rigide - 12 à 20 tonnes - Diesel routier, incorporation
7 % de biodiesel

0.16 kgCO_{2e}/t.km

France continentale
GT Transport Base Carbone

Voir la documentation

Afficher détails

En appliquant les mêmes conditions de transport à l'ensemble des ouvrages distribués en Grand Est, soit 15 000 tonnes, les émissions générés par cette étape sont donc égales à :

$$16\,000 \times ((150 + 260) \times 0,0823 + 200 \times 0,16) = 1\,050 \text{ tCO}_{2e}$$

Les émissions liées aux retours des invendus

Le SNE, cf. page précédente, estime qu'en moyenne 21,2% des ouvrages mis en place sont retournés vers les centres de distribution.

Les émissions générées par le transport de ce flux retour seraient donc égales à : $1\,050 \times 0,212 = 225 \text{ tCO}_{2e}$

Les émissions de gaz à effet de serre générées par les ouvrages mis en vente dans la région Grand-Est

Au bilan, les émissions générées par la production (papier/ impression/brochage) et la distribution des ouvrages mis en vente dans la région Grand Est sont les suivantes :

Activités	Émissions (tCO_{2e})	% du total des GES
Papier/ Impression/ Façonnage	30 200	94%
Transports sites impression/ distributeur	620	2%
Distribution (aller)	1050	3%
Distribution (retour)	225	1%
TOTAL	32 100	

Attention : de nombreuses hypothèses ayant été considérées pour obtenir ce résultat (facteur moyen du papier, poids moyen d'un ouvrage, nombre d'exemplaires produits et distribués), celui-ci doit être considéré avec grande réserve. Il constitue un ordre de grandeur qui devrait être affiné.

Les émissions de gaz à effet de serre générées par l'activité de la librairie

Au-delà de la production des livres et de leur livraison dans les points de vente, nous avons cherché à estimer les émissions liées à l'ensemble de l'activité des librairies et points de vente de livres en région Grand Est.

Peu de chiffres sont disponibles et l'ADEME ne propose pas de facteurs d'émission ou d'éléments de calcul.

Nous avons donc choisi de nous appuyer sur plusieurs données pour obtenir une estimation des ordres de grandeur.

1 - les données publiées par le Shift Project (rapport « Décarbonons la culture ! », novembre 2021), relatives au bilan-carbone d'une librairie de taille moyenne, en centre-ville :

Bilan carbone d'une librairie de taille moyenne, située en centre-ville				
POSTE	DESCRIPTION	TONNES TOTALES (CO ₂ e)	%	SOIT EN GRAMME PAR LIVRE
Energie	Consommation électrique (éclairage, chauffage...)	0,5	0,4%	8
Achats : livres et papeterie ⁴⁶	66 000 livres soit environ 18 tonnes Base de calcul : Base Adème (1,1kg CO ₂ e / livre) - hypothèse : ce chiffre comprend l'ensemble des émissions jusqu'à la porte du lieu de vente	75 (dont 66 pour les livres et 9 pour la papeterie)	67%	1188 (1045 livre ⁴⁶ + 143 papeterie)
Achats : autres	Fournitures de bureau, sous-traitance	13	12%	206
Fret	Commandes de livres et papeterie Livres : environ 18 tonnes dont 70% viennent de la plateforme Prisme (94) et 30% des entrepôts Hachette à Nantes Fret retour (environ 13 à 15% du fret aller soit 2,5 tonnes)	Non comptabilisé, car nous faisons l'hypothèse que le fret AR des livres est déjà compté dans le bilan carbone des livres achetés, les émissions correspondant ne sont donc pas ajoutées ici		
Déplacements	Déplacements domicile-travail et professionnels de l'équipe	7	6%	108
Déplacements clients	23 000 passages en caisse / an, dont nous estimons que 50% se déplacent uniquement pour aller à la librairie.	14	12%	217

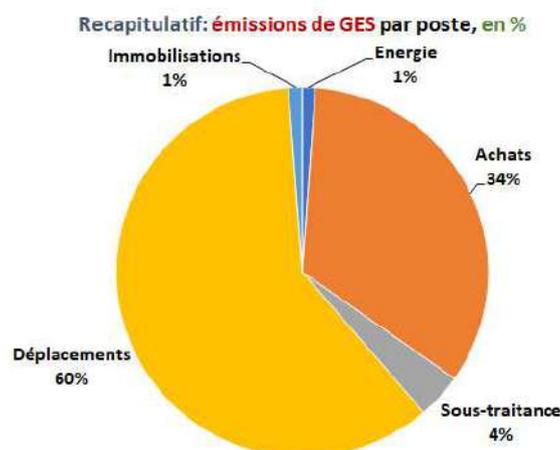
2 - Le groupe Cultura a publié en 2021 des éléments de son bilan carbone. Les ordres de grandeur proposés sont cohérents avec les chiffres du Shift Project :



L'année de référence : année 2019 (hors covid) et année fiscale (du 1/02 au 31/01)
Le périmètre retenu : Cultura France (hors Belgique, hors Guyane et hors foncière Valimmo)

3 - Le bilan-carbone d'une librairie en zone rurale, dont nous disposons du fait de travaux précédents :

Bilan-carbone d'une librairie de taille moyenne en zone rurale



Source : The Shift Project, travaux non publiés à ce jour

Dans les 3 cas, on constate que les deux principaux postes d'émission sont d'une part la production des livres commercialisés, et d'autre part le transport des clients jusqu'au point de vente, dont la part relative augmente selon la localisation géographique : faible en zone urbaine (12%), plus importante pour les GSS généralement situés en zones commerciales de périphérie urbaine (27%) et très significatives pour le cas de la librairie de zone rurale (60%).

Hypothèse retenue :

Faute de chiffres plus précis, nous choisissons de retenir l'hypothèse que la production et la mise en place des livres représentent en moyenne 50% des émissions de GES d'une librairie.

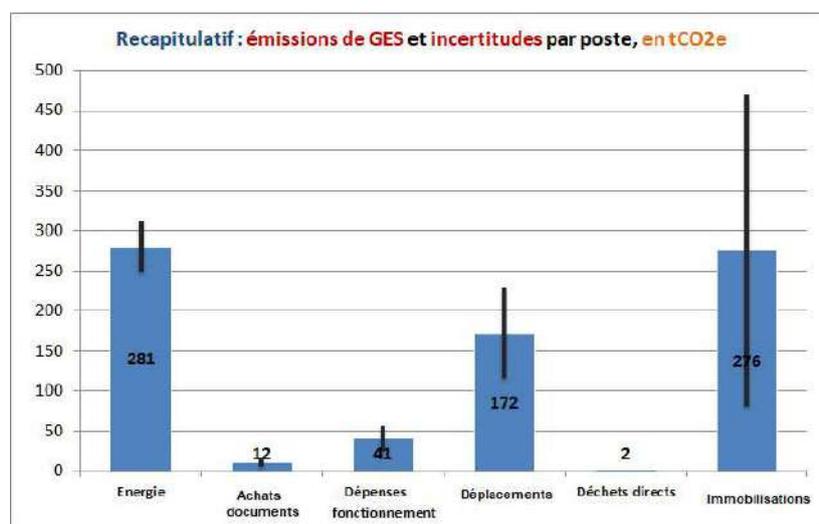
Nous avons estimé que 50 millions de livres étaient produits puis mis en vente en région Grand Est, ce qui représente environ 32 000 tonnes de CO₂eq.

Sur la base des données du Shift Project, nous considérons donc que l'activité des librairies et points de vente représentent environ 62 000 tonnes de CO₂eq.

L'approche « carbone » pour les bibliothèques

Nous sommes confrontés ici à la même difficulté que ci-dessus, c'est-à-dire l'absence de données de référence (facteur d'émission).

Nous disposons du bilan-carbone d'une bibliothèque de lecture publique, réalisé dans le cadre de travaux précédents :



Emissions totales : 780 TCO2e

+/- 200 TCO2e

Quelques ratios :

11 TCO2e / employé

8,4 kgCO2e / entrée

46 kgCO2e / usager

48 kgCO2e / m²

Bilan-carbone d'une bibliothèque de lecture publique, 2021 - Source : The Shift Project, travaux non publiés à ce jour

Faute d'un chiffre plus fiable, nous avons choisi de retenir comme ordre de grandeur des émissions de 90 kg de CO2eq par m².

Ces chiffres issus d'une seule bibliothèque ne sont naturellement pas représentatifs de l'ensemble de l'activité, mais ce sont les seuls dont nous disposons à ce jour. Les calculs réalisés sur cette base sont donc à considérer avec prudence et représentent uniquement des ordres de grandeur, avec une forte marge d'incertitude.

Nous avons cherché ensuite à estimer la surface totale de bibliothèques en région Grand Est.

Nous nous sommes appuyés sur la Synthèse nationale des données d'activité 2018 des bibliothèques municipales et intercommunales, éditée en 2021 par le Ministère de la Culture.

La surface moyenne par établissement et la surface moyenne par habitant constituent un premier indicateur, qui reste très stable au fil des années pour les bibliothèques desservant plus de 2 000 habitants. Le chiffre de **0,06 m² par habitant** reste proche des préconisations de l'État, qui recommande 0,07 m² par habitant pour la mise en œuvre d'un projet de construction. Tout au long des six dernières années (2013-2018), on observe **une stabilité de ce niveau de 0,06 m² par habitant**.

Si l'on considère que ce chiffre de 0,06 m² de bibliothèque par habitant est réparti de manière uniforme sur l'ensemble du territoire français, on peut estimer la surface totale des bibliothèques en région Grand Est : 0,06 m² x 5 500 000 habitants = 330 000 m²

En estimant que ces bibliothèques émettent toutes une moyenne de 90 kg de CO₂eq par m², on obtient donc : (0.06 x 5 500 000) x 0,090 = 29 700 tonnes de CO₂eq

L'approche « carbone » pour les manifestations littéraires

Pour avoir une vision complète des émissions de GES de l'ensemble de la filière du livre, il aurait été nécessaire d'estimer également les émissions liées aux manifestations littéraires.

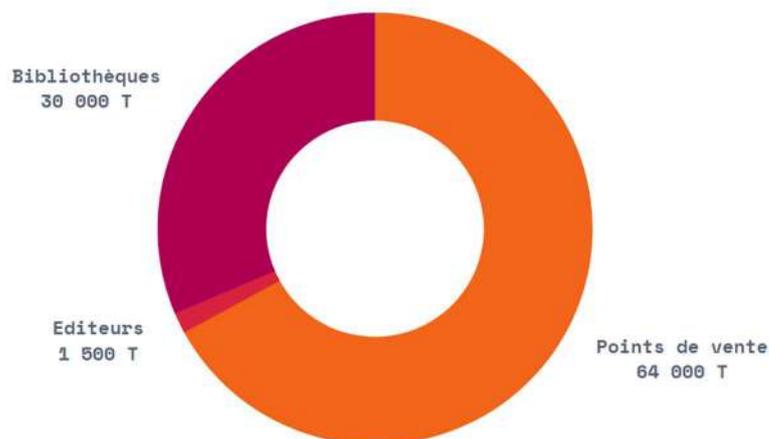
Nous n'avons pas été en mesure de proposer de chiffrage, car nous ne disposons ni de données fines sur les manifestations de la région (nombre exact, typologie : rurale/urbaine, jauge, durée...), ni de données (bilans carbone, facteurs d'émissions) permettant de calculer les émissions.

Nous recommandons donc, si cela est possible, d'envisager de réaliser et rendre public le bilan carbone d'une ou plusieurs manifestations littéraires.

Synthèse de l'impact carbone de la chaîne du livre

Pour l'ensemble de la chaîne du livre en région Grand Est, les émissions de gaz à effet de serre (GES), telles qu'elles ont été évaluées ci-dessus, se répartissent de la manière suivante :

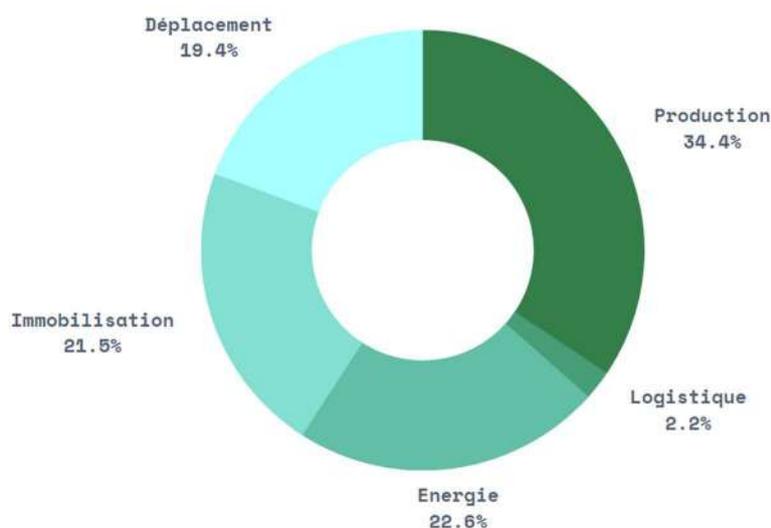
Répartition des émissions de GES par typologie d'acteurs de la chaîne du livre



95 000 Tonnes EqCo2/an

En s'appuyant sur les données disponibles, il est possible d'émettre l'hypothèse que les sources d'émissions (tous acteurs confondus) se répartissent de la manière suivante :

Répartition des émissions des GES par typologie de facteurs :



Les autres impacts environnementaux de la chaîne du livre

La production de déchets

Les librairies, bibliothèques et manifestations littéraires

Les déchets sont une préoccupation environnementale forte chez les acteurs interrogés, souvent parmi les sujets les plus fréquemment cités spontanément.

La Publicité sur Lieu de Vente (PLV) est beaucoup citée : présentoirs, signalétique, cadeaux... Cela représente souvent un volume important : la PLV est généralement livrée montée, ce qui mobilise inutilement de la place dans les camions des transporteurs, au détriment de la charge utile. Il s'agit majoritairement de matériel à usage court, voire unique ; et qui fait encore trop souvent l'objet d'un envoi non sollicité par les libraires, même si cette pratique recule.

Les libraires mentionnent également une importante production de déchets de cartons, associés aux livraisons des distributeurs. Peu de solutions satisfaisantes existent à ce jour. La CLIL – Commission de Liaison Interprofessionnelle du Livre, en charge de la plateforme logistique Prisme, a indiqué dans son plan d'action souhaiter travailler sur ce sujet :



Source : CLIL – Bilan-carbone 2021

Enfin, certains libraires associent les retours des livres invendus à un risque de déchet, puisqu'une part importante des retours est destinée à être détruite via le pilon. Certains libraires interrogés évoquent un "cas de conscience" de plus en plus fort pour les livres invendus retournés. Cela concerne également les stocks invendus lors des festivals et manifestations littéraires.

Les éditeurs

A contrario, les éditeurs mentionnent plus rarement les déchets dans leurs préoccupations environnementales. Les déchets sont pourtant nombreux et avec un impact fort, mais ils sont le

plus souvent produits sur d'autres sites que le lieu de travail des équipes éditoriales : gâche de papier à l'impression (de l'ordre de 25% en moyenne), plaques d'impression, produits chimiques et encres, exemplaires pilonnés, PLV à usage court sont autant de déchets générés directement par les activités des éditeurs, mais mal pris en compte car "indirects".

Déchets invisibles ou cachés ?

Une grande quantité de déchets sont générés lors du processus de fabrication et de transport des livres : gâche papier, déchets d'imprimerie (plaques, chimie, solvants...).

Sur le site d'une librairie, d'une maison d'édition ou d'une bibliothèque, de nombreux déchets restent "invisibles" parce qu'ils ne terminent pas dans une poubelle : il s'agit par exemple des eaux usées, de l'énergie gaspillée (éclairage nocturne, chaleur excessive ou mal régulée), mais aussi des déchets numériques (données envoyées ou stockées inutilement).

Mettre en place des actions de réduction, de réutilisation, de recyclage des déchets est indispensable ; pour autant, cela ne doit pas se limiter aux seuls déchets visibles, qui ne sont qu'une petite part des déchets produits !

Les impacts liés au transport routier

La chaîne du livre est fortement dépendante du transport routier : déplacement des matières premières (bois, papier) et des produits finis vers les entrepôts, puis les points de vente, les librairies et les bibliothèques, mais également transports domicile-travail des personnels, et transports des usagers vers les points de vente, les bibliothèques, les manifestations littéraires.

A notre connaissance, 100% du transport de fret lié au livre est réalisé par voie routière en région Grand Est.

Le transport est la première cause d'émissions de GES en France.

On a vu ci-dessus que le transport représente une faible part de l'estimation de l'impact carbone de la filière du livre en région Grand Est (autour de 2% du total). Ce chiffre ne doit pas, cependant, amener à négliger le transport routier dans la mise en place d'actions de réduction des impacts environnementaux, pour deux raisons :

- cette part relative est sans doute sous-évaluée du fait de la non prise en compte de l'impact des manifestations littéraires. Les études disponibles montrent de manière très nette que la principale cause d'émissions de GES d'un événement est le transport des visiteurs, des intervenants et des œuvres.

- les émissions de GES sont loin d'être le seul impact environnemental du transport routier :

- Pollution atmosphérique : Santé Publique France estime que la pollution de l'air due aux particules est responsable de près de 40 000 décès prématurés par an, dont 5 000 dans le Grand Est. Le coût lié à cette pollution est estimé à deux fois celui du tabac.
- Pollution sonore : on estime qu'elle est causée à 80% par le secteur du transport. Elle est la cause d'importants impacts sur la santé humaine (troubles du sommeil, augmentation du risque d'infarctus...).
- Pollution des sols et de l'eau : 50 000 tonnes de résidus issus du transport routier mondial finissent dans l'océan tous les ans. Ils proviennent des frottements des pneus et des poussières de freins.
- Coût pour les particuliers et la collectivité : d'après l'INSEE, la mobilité est le deuxième poste de dépense d'un ménage français, avec près de 6000€ par an. Mais c'est à la collectivité que revient l'essentiel de la charge. L'agence d'urbanisme de la région mulhousienne estimait dans une étude en 2017 que les transports routiers représentaient 65% des dépenses liées à l'ensemble des transports, soit 44M€, et entraînaient 140M€ de dépenses indirectes liées à la pollution, aux accidents de la route...

Le coût de construction d'un kilomètre d'autoroute urbaine est équivalent à la création de 5 km de tramway et à l'aménagement de 250 km de pistes cyclables.

- Artificialisation des sols : entre 2012 et 2018, l'artificialisation des sols a progressé en Grand Est, alors que la population stagnait. D'après la DREAL - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, 6 % de la superficie de la région est artificialisée, ce qui impacte les zones de vie de la faune et la flore.

-
- Impacts sur la santé humaine : pollutions, sédentarité, accidents, le transport routier est de loin le plus délétère pour la santé humaine.
 - Contribution à la saturation des routes, encombrement des centres-villes.

Il est donc essentiel d'intégrer les questions de transport (fret routier et transport de personnes) dans le plan d'action en vue de réduire les impacts environnementaux.

Pour le fret routier, il est intéressant de noter qu'une seule entreprise de transport spécialisée (Translivres) réalise plus de 90% du volume des livraisons via PRISME, et sans doute une part significative des livraisons hors PRISME. Cette entreprise sera donc un interlocuteur stratégique de la Région sur ces questions.

DES TRANSFORMATIONS POUR UNE REDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

L'évaluation de la maturité des acteurs

Chez tous les acteurs rencontrés, l'intérêt pour les enjeux environnementaux est fort, ainsi que la motivation à agir pour aligner les pratiques professionnelles sur les convictions et valeurs personnelles.

Des premières initiatives collectives ou institutionnelles ont eu lieu ces deux dernières années :

- La région Grand Est a ouvert le chantier "Culture et développement durable" ;
- En octobre 2021 s'est tenue la Rencontre Interprofessionnelle du Livre, sur le thème "L'écologie et le développement durable et leurs interactions au sein de la chaîne du livre" ;
- Un groupe de réflexion des libraires, animé par Julie Rémy, s'est également constitué pour échanger sur divers sujets.

Cependant, on constate que le passage à l'action est encore très compliqué et reste marginal.

- Aucun site internet des acteurs régionaux ne comprend de page dédiée aux engagements des structures, aux initiatives qui existent en région ou aux dispositifs existants.
- A notre connaissance, aucune structure régionale – de la chaîne du livre - n'a réalisé de bilan carbone, d'analyse de cycle de vie ou d'étude d'impact pour son activité.
- Seules 2 manifestations littéraires ont été accompagnées par Eco-Manifestation Alsace ou le réseau EMeRGE à ce jour.

Plusieurs facteurs expliquent ce relatif manque de maturité :

- Le défaut de connaissance ou de compréhension fine des enjeux. Par exemple, les éditeurs connaissent l'existence de labels, mais n'ont pas de compréhension réelle des implications du choix de tel ou tel label ;
- L'absence de personnel dédié dans les structures : les centres de ressource, les librairies, les bibliothèques, les manifestations littéraires n'ont, dans leur grande majorité, pas de poste dédié aux enjeux environnementaux ou à la transition écologique ;
- L'absence d'offre de formation initiale et continue dans la région, permettant de répondre à ce besoin de montée en compétence ;
- La définition même du périmètre d'action des services de la région, et notamment du pôle chargé de la filière du livre : à ce jour, ce périmètre ne comprend pas les acteurs de

la logistique du livre (imprimeurs, diffuseurs, transporteurs) ou de la formation initiale et continue. La grande surface, spécialisée ou non, n'est pas non plus intégrée, alors qu'elle représente plus de 40% des ventes.

De même, d'autres acteurs régionaux susceptibles d'intervenir conjointement (Direction TEEE, ADEME) ne sont pas ou peu associés aux dispositifs.

L'évaluation des risques

Les défis environnementaux (changement climatique, pollutions, épuisement des ressources) représentent un élément de contexte de plus en plus impactant pour les organisations de la chaîne du livre.

L'absence d'anticipation et de prise en compte des enjeux liés à la transition écologique se traduit par des risques accrus sur l'activité économique :

- Risques logistiques : la dépendance totale au pétrole pour l'ensemble de la chaîne logistique du livre représente un risque majeur : difficultés d'accès des transporteurs dans les ZFE (Zones à Faibles Emissions), ruptures d'approvisionnement en cas de tension sur le fret maritime, pénuries de carburants, etc.
- Risques commerciaux : Dans un contexte de forte inflation, l'augmentation des coûts de production d'un côté et la baisse générale du pouvoir d'achat risquent d'avoir un impact fort sur les ventes de livres neufs.
- Risques d'image : les attentes des consommateurs et de l'opinion publique évoluent rapidement. Une filière du livre qui ne réaliserait pas d'actions ambitieuses pour réduire ses impacts, relocaliser ses activités, lutter contre sa surproduction, s'expose à voir se dégrader son image. Le quotidien *Le Monde* a ainsi titré en septembre 2021 : « La rentrée littéraire fait des tonnes d'invendus ». L'article évoque « *la face sombre du métier [...] Le monde de l'édition s'est construit sur une logique de surproduction, [...] à l'origine du pilon.* ». Les commentaires sous l'article sont éloquentes : « *gabegie monumentale* », « *catastrophe écologique payée par les lecteurs et les libraires* », « *6ème extinction des espèces de masse, dérèglement climatique ...mais non produisons encore et tjrs encore plus de daube* », « *système capitaliste à la voracité sans limite qui avilit tout, même la littérature* », « *le petit monde de l'édition le sait mais fait semblant de l'ignorer* », « *C'est pas pire que les invendus des hypermarchés ou de la fast-fashion. Pas mieux non plus, je suis d'accord* » etc.

-
- Risques de pertes d'opportunités : répondant à la fois aux considérations écologiques et économiques des consommateurs, le marché du livre d'occasion se développe actuellement sous de nouvelles formes (plateformes en ligne). On estime que ce marché représente actuellement plus de 10% du chiffre d'affaires de la filière du livre, et progresse rapidement. Ce chiffre d'affaire se réalise pratiquement exclusivement en dehors de la librairie traditionnelle. Le développement de ce marché se fera aux dépens des artistes-auteurs, des éditeurs et des libraires, à moins qu'ils ne l'investissent pour contribuer à en fixer les règles du jeu.
 - Risques de perte de diversité éditoriale : le phénomène actuel de surproduction (hausse continue et rapide du nombre de nouveautés) entraîne une standardisation des titres et une accélération du rythme de rotation des ouvrages en librairie. Moins de place pour les ouvrages atypiques, moins de temps pour découvrir de nouvelles voix... Par ailleurs, l'augmentation continue du nombre de titres entraîne mécaniquement une baisse du tirage moyen, c'est-à-dire de la rémunération moyenne des artistes-auteurs, dont la situation économique est déjà très précaire.
 - Risques RH : les professionnels de la filière du livre, qu'ils soient éditeurs, libraires, bibliothécaires, organisateurs de manifestations littéraires... témoignent souvent, à titre personnel, d'un intérêt et d'une préoccupation pour les enjeux écologiques, voire d'un réel engagement dans leur vie personnelle. On observe de plus en plus souvent l'expression d'un sentiment de dissonance entre ces valeurs et les modalités d'exercice de l'activité professionnelle. Ce décalage peut entraîner un sentiment de perte de sens, de la démotivation et du désengagement, voire des départs et reconversions, entraînant des difficultés de recrutement. Par ailleurs, le besoin de formation aux enjeux environnementaux est criant et très peu pris en compte.

L'ensemble de ces risques est actuellement mal identifié, et pas ou peu anticipé par les acteurs concernés. Cette situation augmente leur vulnérabilité aux chocs sanitaires, énergétiques, économiques à venir.

Prévenir les risques encourus par le secteur et l'adapter pour faire face aux enjeux à venir constituent les conditions de la durabilité de la chaîne du livre en région, à l'intersection de préoccupations environnementales, culturelles (diversité éditoriale, accessibilité, droits culturels...) et économiques (emplois directs, développement de l'activité économique des villes moyennes, maintien de l'attractivité des centres-villes...).

L'analyse de l'environnement de la filière

Evolution des politiques publiques

A quelques exception près, les institutions publiques - tant au niveau national qu'au niveau territorial - n'ont pas encore pleinement intégré les enjeux environnementaux dans leurs politiques culturelles. Jusqu'à récemment, l'éco-responsabilité, la sobriété ou l'adaptation des pratiques professionnelles aux enjeux environnementaux n'étaient pas pris en considération. La prise de conscience par les institutions publiques est récente et, comme pour le reste de la société, marquée par la crise sanitaire que nous avons traversée, l'expérience des conséquences du dérèglement climatique, et la crise énergétique que nous connaissons aujourd'hui.

Certains acteurs culturels n'ont pas attendu l'existence d'incitation politique pour engager des actions en faveur d'une réduction de leur empreinte environnementale (bilan carbone, plan d'actions, formation, organisation au sein de réseaux professionnels...). Dans une certaine mesure, la transition écologique est possible à l'échelle individuelle des structures sans le support de politiques publiques. Pourtant, la transition écologique d'une filière ne pourra être réalisée à la hauteur des enjeux sans un engagement fort des institutions publiques qui l'encourage et la soutienne. Il est nécessaire d'essayer et de généraliser les pratiques écoresponsables, d'organiser des débats et des arbitrages sur de nouveaux modes d'organisation plus sobres, plus résilients qui engagent des démarches de ralentissement, de coopération, de mutualisation...

La transition écologique a besoin de collectif et la puissance publique est légitime pour organiser cette démarche. Elle dispose de nombreux outils à articuler. Le levier réglementaire peut utilement être mobilisé et il est appelé à se développer. De nouvelles obligations pèsent déjà sur les acteurs culturels (Loi AGECE, Loi Elan, décret tertiaire).

A l'échelle territoriale, la révision des dispositifs de soutien et l'intégration des enjeux environnementaux dans ces derniers est un moyen d'agir sur la définition d'un cadre et d'objectifs communs. Ces dispositifs sont des moyens d'activer le second levier : le levier financier. Les débats sur les conditions d'une « éco-conditionnalité » des subventions sont d'actualité dans de nombreuses collectivités.

Enfin, et cela semble correspondre à une attente forte des acteurs, la puissance publique peut activer un troisième levier : le levier organisationnel. Il s'agit d'organiser les moyens de la transition pour les acteurs : formation, guidelines, identification et mobilisation de ressources, soutien et valorisation d'expérimentations, sollicitation et mobilisation d'autres secteurs d'activité (transport, numérique, environnement...) facilitant la transition du secteur culturel.

Comme pour les autres domaines artistiques et culturels, la prise en considération des enjeux écologiques et la structuration de la filière du livre est un processus en cours au niveau national. Le CNL a engagé la rédaction d'une charte des valeurs comprenant un volet dédié au « respect de l'environnement ». Le SNE a publié une charte environnementale de l'édition de livres. Des postes d'éco-conseillers ou de chargés d'accompagnement à la transition écologique émergent,

par exemple au sein des structures régionales du livre. Des formations universitaires « métiers du livre » évoluent et proposent l'acquisition de nouvelles compétences en lien avec cette transformation du contexte professionnel.

Contexte juridique national

Les acteurs de la filière du livre bénéficient actuellement d'exemptions d'application de plusieurs dispositifs réglementaires en faveur de la transition écologique. Un régime dérogatoire qui ne sera probablement pas éternel, et dont il serait prudent d'envisager qu'il puisse prendre fin, afin d'anticiper les changements de pratiques que cela pourrait entraîner.

- **La Responsabilité Élargie du Producteur (REP)**

Les éditeurs sont actuellement exemptés de la REP, la Responsabilité Élargie du Producteur, qui fait peser sur le producteur le coût de la gestion de la fin de vie de ses produits.

Dans le cadre de cette filière REP, les metteurs sur le marché de papiers, et les donneurs d'ordre émettant des imprimés, doivent contribuer à la collecte et à la valorisation des papiers graphiques.

Les livres et les publications de presse étaient exclus du dispositif jusqu'au 1er janvier 2017. La loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 a élargi le champ d'application de la REP, en ne laissant que les livres dans les exclusions.

Une évolution de la législation sur ce point représenterait un risque économique pour les éditeurs, qui devraient alors prendre à leur charge le coût de traitement de la fin de vie des ouvrages (collecte, recyclage).

- **La loi Antigaspillage pour une économie circulaire**

La loi Antigaspillage pour une économie circulaire pourrait à terme concerner le secteur du livre sur deux de ses dispositions :

1- La fin de l'élimination des invendus

Il est désormais interdit de détruire (mise en décharge et incinération) les invendus non alimentaires, dont les livres. Le recyclage d'un livre en papier d'hygiène n'est aujourd'hui pas considéré comme une destruction. Certains produits (produits alimentaires, textile, produits d'hygiène) font l'objet d'une interdiction de destruction, *y compris* via le recyclage, et doivent être vendus, soldés ou donnés. Il est envisageable qu'une telle mesure pourrait être étendue par

décision politique à d'autres biens, dont les livres, dont le recyclage (via le pilon) serait alors interdit.

2 - un système de bonus-malus

La loi prévoit, grâce à l'affichage d'un bonus-malus, que les Français pourront choisir des produits conçus de manière écologique. Ces bonus et malus seront financièrement incitatifs et pourront être fixés par arrêté si nécessaire. Les fabricants devront afficher le bonus-malus sur leurs produits, sous format d'un code couleur ou d'un pictogramme, par exemple. Le dispositif d'affichage du bonus-malus n'est pas encore arrêté : il sera défini par voie réglementaire. Tous les produits faisant partie d'une filière REP seront concernés.

La fin de l'exemption de la filière du livre de la contribution à la REP pourrait également entraîner l'obligation de la mise en place d'un système de bonus-malus pour le livre.

- **La commande publique**

La loi impose aux services de l'État et aux collectivités territoriales d'acquérir des biens intégrant des matières recyclées dans des proportions de 20 % à 100 % selon le type de produit. Une contrainte aujourd'hui impossible à respecter pour les éditeurs : selon une étude du Syndicat national de l'édition de septembre 2020, ceux-ci n'achètent qu'1 % de papier recyclé pour fabriquer leurs ouvrages.

Une notice gouvernementale précise que les achats de livres par les bibliothèques ou les achats de manuels scolaires par les collectivités ne sont pas concernés par cette obligation. Le texte précise que les ouvrages exonérés sont ceux qui entrent dans les catégories « livres imprimés », « livres scolaires », « manuels scolaire », « livres de bibliothèque », « dictionnaires, cartes, livres de musique et autres livres ».

Là également, une décision politique pourrait durcir les conditions d'accès à la commande publique en relevant les attentes imposées par les cahiers des charges.

Notons que certaines bibliothèques réalisent d'ores et déjà une partie de leurs commandes en livres d'occasion, notamment auprès de la plateforme Recyclivre.

Cadre règlementaire régional

L'instauration des Zones à Faibles Émissions

Une zone à faibles émissions (ZFE) est un territoire où est instaurée une interdiction d'accès pour certaines catégories de véhicules polluants ne répondant pas à certaines normes d'émission. La loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 rend obligatoire la mise en œuvre de ZFE dans les territoires où les normes de qualité de l'air ne sont pas respectées de manière régulière.

En Grand Est, cela concerne actuellement l'Eurométropole de Strasbourg (ZFE en place), la Communauté urbaine du Grand Reims, la métropole de Mulhouse et la Métropole du Grand Nancy (ZFE programmée).

Translivres, principal prestataire de transport de livres pour la région Grand Est, ne dispose à ce jour pas de véhicules répondant aux normes de la ZFE, notamment pour Strasbourg. Une dérogation a été accordée mais prendra fin en 2028 : quid alors de la livraison des librairies concernées ? Dans la mesure où un changement est imposé par le contexte règlementaire local, il nous semble qu'il y a là une opportunité à saisir pour accompagner les acteurs concernés vers des choix mieux-disants écologiquement (cyclo-logistique notamment).

Une ressource à explorer : le dispositif ColisActiv, à Reims

ColisActiv' est un programme qui aide financièrement les acteurs de la livraison active à être durablement plus compétitifs que la livraison thermique, dans le cadre des dispositifs CEE (Certificats d'Economie d'Energie).



Le programme est actuellement déployé dans la métropole du grand Reims. L'entreprise Translivres et les libraires de la métropole pourraient être associés à ce programme, avec le soutien de la Région, pour expérimenter une alternative à la livraison par fret routier.

PRÉCONISATIONS ET PLAN D'ACTION

En intégrant les enjeux environnementaux dans sa politique en faveur du livre et de la lecture, la Région Grand Est contribue à l'évolution de la filière et rend concrète sa volonté de devenir une collectivité « de référence en matière de développement durable pour la culture ».

L'identification des enjeux

Outre les aspects chiffrés, il ressort du diagnostic réalisé les éléments suivants :

- Une part importante des émissions de GES provient de la phase de production des livres (fabrication du papier, impression) et ces émissions sont le fait d'acteurs économiques en dehors de la région, ou hors périmètre des politiques publiques du livre. Il sera difficile d'agir directement sur cette part.

Pour autant, des leviers d'action existent à l'échelle de chacun des acteurs du territoire du Grand Est, et peuvent être actionnés à travers les dispositifs de la Région. La rédaction en cours du nouveau contrat de filière pourrait constituer une opportunité pour mobiliser le partenariat autour de cet enjeu.

- Le diagnostic fait apparaître une dépendance au transport routier. Ce dernier est souvent réalisé sur de très longues distances, et aucune alternative moins carbonée ne semble envisagée à l'heure actuelle. Au-delà des impacts environnementaux, cette absence de stratégie interroge, dans un contexte de forte hausse des coûts des carburants.

Pourtant, la région possède des atouts, notamment pour le développement du fret fluvial. Des expérimentations sur la cyclo-logistique ont également été réalisées, par exemple à Nancy en 2021, et pourraient être généralisées en zone urbaine, avec un impact positif sur la qualité de l'air, l'encombrement des centres-villes et l'emploi local non délocalisable.

- L'économie de la chaîne du livre évolue rapidement, notamment avec l'émergence du marché de l'occasion. Cela répond à la fois à des préoccupations environnementales de la part des lecteurs et à une érosion du pouvoir d'achat. Ce nouveau marché bénéficie à un nombre réduit d'acteurs économiques et échappe complètement à la chaîne de valeur traditionnelle du livre. Il ne génère ainsi aucun revenu pour les auteurs, les éditeurs, les libraires traditionnels du territoire du Grand Est.

Il semble nécessaire de prendre part à ce changement et d'accompagner les acteurs économiques face à cette mutation en cours de leur marché. Des expérimentations autour de la seconde vie du livre, de l'économie de la fonctionnalité (location de livres) ont déjà émergé.

Des pistes d'actions pour la Région Grand Est

Inscrire les acteurs régionaux dans la trajectoire de l'Accord de Paris nécessite de les accompagner à agir en faveur d'une plus grande écoresponsabilité (éco-gestes, achats responsables..), d'une plus grande sobriété (mutualisation et coopération...) et d'une plus grande circularité (seconde vie du livre, économie de la fonctionnalité...).

Ainsi, en cohérence avec les éléments de diagnostic, il est proposé de construire un plan d'actions régional permettant de mettre progressivement en adéquation les ambitions de la collectivité avec ses moyens d'agir, de soutenir l'innovation et les expérimentations des opérateurs, et d'assurer une position de leader au niveau national.

Le plan d'actions se construit autour de trois axes :

1. Faire évoluer les dispositifs d'intervention de la Région

Ce premier volet invite à intégrer dans les dispositifs existants le respect des enjeux environnementaux. Il pourra se décliner progressivement sur les exercices 2023 et 2024.

- Intégrer des mesures incitatives dans les dispositifs de soutien aux libraires (investissement), aux éditeurs et aux manifestations littéraires (labellisation).
- Intégrer les enjeux de transition écologique dans les conventions avec les centres ressources (formation, veille, information, groupe de travail, guide...).
- Renforcer la mobilisation d'Eco-Manifestations Alsace autour des manifestations littéraires.

2. Innover et soutenir les expérimentations

Le second volet est envisagé comme une dynamique permettant d'identifier, d'accompagner et de soutenir l'émergence d'actions innovantes de la part des acteurs.

- Au travers des Appels à Manifestations d'Intérêt, soutenir les expérimentations (ex : mobilités douces pour les livraisons en centre urbain, circularité des livres et économie de la fonctionnalité...) et favoriser le développement de partenariats locaux, les circuits courts et constituer un réseau d'acteurs publics engagés.
- Participer au financement de mission d'accompagnement à la transition (mesure, conseil, plan d'action...) grâce à une opération « chéquier conseil transition » :
- Développer un partenariat avec l'INSA et les étudiants « éco-conseillers » : proposer des missions aux étudiants permettant de soutenir l'action des opérateurs (stages, alternance...)

3. Être en veille et organiser la réflexion

Le troisième volet vise à mettre la collectivité régionale en position de “promoteur” des changements à venir. Il s’agit d’enrichir et de rendre visible la démarche initiée.

- Organiser une veille sur les enjeux « transport » (fret ferroviaire, fret fluvial) et « financements de la transition », notamment en transversalité avec d’autres politiques régionales.
- Prendre part à la structuration en cours de la filière au niveau national (participer aux études structurantes, se proposer comme territoire pilote...)
- Organiser une rencontre nationale autour des enjeux de transition écologique du livre avec le CNL, le SNE, des représentants du ministère de la Culture, d’agences régionales du livre.

Les propositions sont détaillées dans les fiches actions suivantes.

Il appartient à la Région de définir la manière dont elle souhaite mobiliser ces propositions, dans un souci de progressivité et de dialogue avec ses partenaires publics et privés. Le contrat de filière, en cours de révision, constitue une opportunité intéressante pour inscrire certaines actions dans un document stratégique et partenarial.

REGLEMENTS D'INTERVENTION

OBJECTIF GÉNÉRAL

Soutenir les acteurs de la filière engageant une démarche de transition environnementale

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Intégrer des « éco-conditionnalités » dans les dispositifs de soutien aux libraires (investissement), aux éditeurs (information) et aux manifestations littéraires (labellisation)

ÉCHEANCIER

2023-2024

PILOTE

Région Grand Est - Direction de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire - Service Industries Créatives

CONTEXTE

La Région apporte actuellement un soutien à la filière du livre sans prise en considération des enjeux environnementaux. Elle souhaite désormais soutenir les acteurs soucieux de transformer leurs pratiques pour une plus grande durabilité.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Politiques achats responsables
- Labellisation des manifestations littéraires

MÉTHODOLOGIE ET ACTIONS

Pour les librairies :

- Le montant de l'aide régionale à l'investissement peut être majorée de 10 % lorsque l'achat respecte l'un des critères suivants : label (mobilier – informatique) et/ou partenariat avec une structure de l'économie circulaire facilitant le réemploi (achats ou seconde vie).
Le choix des critères et leur évolution se font en partenariat avec la CIL et LILE.

Pour les maisons d'édition :

- L'éco-conditionnalité des aides régionales sera progressivement mise en œuvre, soumis à la transmission d'informations relevant des principaux facteurs d'émissions (origine du papier, lieu d'impression, taux de pilon).

Pour les manifestations littéraires :

- L'éco-conditionnalité des aides régionales sera progressivement mise en œuvre, après une phase d'accompagnement des manifestations à leur labellisation.

PARTENAIRES POTENTIELS

CIL, LILE, Interbibly, Ecomanifestations Alsace

RESSOURCES

- La Charte environnementale de l'édition de livres du SNE
- La Charte d'engagement des éco-manifestations (Eco-manifestations Alsace)
- La Charte du développement durable des festivals (ministère de la Culture)
- Le Guide des achats responsables (ministère de l'économie)

ÉVALUATION

- Montants engagés sur des critères environnementaux
- Nombre de projets soutenus
- Nombre et typologie des bénéficiaires

APPELS A MANIFESTATION D'INTERET

OBJECTIF GÉNÉRAL

Soutenir l'innovation et l'expérimentation

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Expérimenter les mobilités douces pour les livraisons en centre urbain, notamment sur le "dernier kilomètre"
- Soutenir des opérateurs privés dans leur recherche de nouveaux modèles en matière d'économie de la fonctionnalité du livre.

ÉCHEANCIER

2023-2024

PILOTE

Région Grand Est - Direction de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire - Service Industries Créatives

CONTEXTE

La transition écologique du secteur du livre nécessite de penser de nouveaux modèles, de mettre en œuvre de nouvelles actions répondant à de nouvelles contraintes. La Région entend encourager et soutenir l'exploration de ces expérimentations.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Expérimentation de nouvelles pratiques professionnelles
- Retour d'expériences en vue de leur essaimage.

MÉTHODOLOGIE ET ACTIONS

Un appel à manifestation d'intérêts sera proposé chaque année par la Région.

Deux thèmes sont déjà identifiés :

- logistique en mobilité douce en milieu urbain,
- économie de la fonctionnalité du livre.

La Région souhaite également accompagner les territoires du Grand Est, notamment les plus fragiles, dans le développement de services et d'actions, contribuant au développement équilibré des territoires et entend soutenir les innovations territoriale en matière de création, de circulation du livre et d'éducation artistique.

Un appel à manifestation visera à encourager le développement de partenariats locaux et des circuits courts et favoriser le rapprochement entre auteurs, éditeurs, libraires, bibliothèques, associations et collectivités.

PARTENAIRES POTENTIELS

CIL, LILE, Interbibly, Institut européen de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération

ÉVALUATION

- Nombre de projets déposés
- Nombre de projets soutenus
- Montant des aides alloués

RESSOURCES

- Plan national pour le développement de la cyclologistique
- Stratégie en matière de logistique urbaine de la Ville de Paris
- Etude sur le marché du livre d'occasion en France (en cours)
- Le livre d'occasion en librairie - Guide Pratique - ARL Provence Alpes Côte d'Azur

STRUCTURATION DE LA FILIERE

OBJECTIF GÉNÉRAL

Prendre part à la structuration en cours de la filière au niveau national

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Participer aux études structurantes au niveau national et/ou européen
- Se proposer comme territoire pilote pour des études ou des expérimentations

ÉCHEANCIER

2023-2024

PILOTE

Région Grand Est - Direction de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire - Service Industries Créatives

CONTEXTE

Les enjeux environnementaux sont une préoccupation montante pour les acteurs de la chaîne du livre, publics (CNL, DRACs, SRL, bibliothèques) et privés (éditeurs, librairies, manifestations littéraires...), qui se mobilisent pour publier des chartes de bonnes pratiques, organiser des journées thématiques, des formations, etc.

Cette effervescence doit permettre une structuration de la filière autour de nouvelles pratiques, normes, règlementations.

La Région Grand Est se positionne de manière ambitieuse en faveur de la transition écologique des secteurs culturels, et souhaite donc jouer un rôle moteur dans cette structuration

RÉSULTATS ATTENDUS

- Participation à des groupes de travail institutionnels
- Publication d'études, actes de colloques, chartes

MÉTHODOLOGIE ET ACTIONS

- Création un groupe de travail « Environnement » avec les SRL et le CNL,
- Rencontre et encouragement des responsables de licence et master « Métiers du Livre » du territoire à inclure les enjeux environnementaux dans le tronc commun des formations
- Organisation une journée nationale dédiée
- Partage du travail de veille réalisé

PARTENAIRES POTENTIELS

- Réseau des SRL (Pays de la Loire, Normandie, Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes...)
- CNL, Ministère de la culture, DRACs
- SNE, SLF
- Universités de Strasbourg, Mulhouse, Reims et Lorraine,
- The Shift Project, Association l'écologie du Livre, EIBF - European and International Booksellers Federation

RESSOURCES

Etude sur les impacts environnementaux de la chaîne du livre en région Grand Est

ÉVALUATION

- Nombre de jours de travail consacrés à ces missions
- Nombre de groupes de travail
- Nombre de partenaires mobilisés

RENCONTRE NATIONALE

OBJECTIF GÉNÉRAL

Organiser une rencontre nationale autour des enjeux de transition écologique du livre

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Organiser la rencontre des acteurs du livre engagés pour la transition écologique
- Donner de la visibilité aux actions mises en place en région

ÉCHEANCIER

Fin 2023 / 1er semestre 2024

PILOTE

Région Grand Est - Direction de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire - Service Industries Créatives

CONTEXTE

Suite à une concertation dans le cadre du Business Act Grand Est, la Région a décidé d'intégrer la transition écologique dans l'ensemble de ses politiques culturelles. À la fin de l'année 2021, une feuille de route est ainsi validée pour les 5 grands secteurs d'activités, dont le livre.

Début 2022, la région réalise une étude sur les impacts environnementaux de la chaîne du livre, comprenant des préconisations d'actions à mettre en place à partir du deuxième semestre 2022.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Création d'un espace de rencontre pour les institutions autour des enjeux de transition
- Retour d'expérience sur les actions mises en place,
- Identification et mise en lumière des acteurs du livre engagés pour la transition écologique,
- Création de nouvelles synergies et collaborations.

MÉTHODOLOGIE ET ACTIONS

- Co-construire le programme de ces rencontres avec les centres de ressource régionaux et les acteurs nationaux,
- Favoriser les formats permettant la rencontre et la collaboration (ateliers, forum ouvert, facilitation de groupe...),
- Veiller à minimiser l'impact environnemental de l'organisation de la journée

PARTENAIRES POTENTIELS

- Réseau des SRL (Pays de la Loire, Normandie, Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes...)
- CNL, Ministère de la culture, DRACs
- SNE, SLF
- Universités de Strasbourg, Mulhouse, Reims et Lorraine,
- The Shift Project, Association l'écologie du Livre, EIBF - European and International Booksellers Federation

RESSOURCES

- Etude sur les impacts environnementaux de la chaîne du livre en région Grand Est
- EMA – retour d'expérience des manifestations littéraires labellisées

ÉVALUATION

- Nombre et typologie des participants
- Emergence de partenariats, groupes de travail, ...

CONVENTIONS - CENTRES RESSOURCE

OBJECTIF GÉNÉRAL

Intégrer les enjeux de transition écologique dans les conventions avec les centres ressources.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier la répartition des missions attendues entre les différents centres de ressources
- Préciser les modalités et le calendrier de mise en œuvre des actions

ÉCHEANCIER

Démarrage automne 2022

PILOTE

Région Grand Est - Direction de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire - Service Industries Créatives

CONTEXTE

Pour le déploiement de sa politique en faveur du livre, la Région tisse des partenariats avec trois opérateurs structurants : la Confédération Interprofessionnelle du Livre (CIL), l'association Libraires de l'Est (LILE), l'association Interbibly.

La Région souhaite aujourd'hui renforcer la mobilisation de ces centres de ressource autour des enjeux de transition écologique.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Rédaction de nouveaux modèles de convention,
- Calendrier de mise en œuvre des conventions.

MÉTHODOLOGIE ET ACTIONS

- Sollicitation des centres de ressources par la Région,
- Propositions d'actions formulées par les centres de ressources (formation, veille, information, groupe de travail, guide...)
- Validation par la Région
- Signature des conventions

PARTENAIRES POTENTIELS

CIL - LILE - Interbibly

RESSOURCES

-

ÉVALUATION

- Signature effective des conventions
- Nombre de nouvelles actions mises en œuvre

MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES

OBJECTIF GÉNÉRAL

Engager davantage de manifestations littéraires dans une démarche d'écoresponsabilité

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Réaliser un état des lieux de l'existant
- Favoriser l'interconnaissance des acteurs et mieux identifier Eco-Manifestation Alsace comme ressource locale
- Réduire les impacts environnementaux des manifestations littéraires

ÉCHEANCIER

Démarrage automne 2022

PILOTE

Centre de ressources INTERBIBLY

CONTEXTE

En juin 2022, seules 3 manifestations littéraires de la région étaient en gagées dans une démarche de labellisation. Les manifestations littéraires ont besoin de temps et de moyens humains, dont elles manquent déjà à l'heure actuelle. Cependant, les organisateurs sont, dans l'ensemble, motivés pour travailler sur l'éco-responsabilité, et mettent déjà en place des actions.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Augmentation du nombre de manifestations labellisées ou accompagnées par EMA
- Publication d'un référentiel pour l'auto-diagnostic
- Réduction mesurable des impacts dans le domaine des transports, des déchets, de l'alimentation, du numérique, de l'énergie.

MÉTHODOLOGIE ET ACTIONS

- Identifier les moyens de dégager du temps dans les équipes pour travailler sur la labellisation,
- Animer un groupe de travail (webinaire et/ou présentiel) piloté par Interbibly et EMA, pour mettre en relation les acteurs et faire connaître les initiatives existantes,
- Réaliser un sondage portant sur 10 indicateurs clefs, pour connaître les actions déjà entreprises et la progression 2021/2022,
- Sur la base des résultats de ce sondage, proposer un accompagnement individuel et/ou collectif par EMA,
- Réaliser et partager le bilan carbone d'une manifestation littéraire

PARTENAIRES POTENTIELS

The Shift Project (réalisation du bilan carbone),
Universités, INSA Strasbourg (stages, projets étudiants)

RESSOURCES

- La Charte d'engagement des éco-manifestations par Ecomanifestations Alsace
- La Charte du développement durable des festivals (ministère de la Culture)

ÉVALUATION

- Nombre de manifestations littéraires accompagnées et labellisées
- Nombre d'autodiagnostic réalisés

ACCOMPAGNEMENT DES EDITEURS

OBJECTIF GÉNÉRAL

Engager davantage de maisons d'édition dans une démarche d'écoresponsabilité

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Réaliser un état des lieux de l'existant
- Favoriser l'interconnaissance des acteurs
- Mettre des ressources à disposition des éditeurs

ÉCHEANCIER

Démarrage début 2023

PILOTE

Centre de ressources CIL

CONTEXTE

Même si tous les éditeurs rencontrés dans le cadre de notre étude se montrent sensibles à la problématique environnementale, tous les éditeurs ne partagent pas le même niveau d'exigence ou de connaissances sur les enjeux et leviers d'action. Aucune démarche RSE ou environnementale structurée n'a pu être identifiée. Un accompagnement collectif permettrait une montée en compétence ainsi que la mise en place d'actions de réduction des émissions.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Réduction mesurable des impacts dans le domaine de la fabrication

MÉTHODOLOGIE ET ACTIONS

- Création d'une page de ressources techniques sur un site existant ou à construire, présentant les labels environnementaux (nationaux et européens), des informations périodiques sur le marché papier, des solutions que certains prestataires locaux (impression/ façonnage) souhaiteraient promouvoir, des solutions de financement multisectorielles (hors seul champ culturel)...
- Réalisation d'une étude de faisabilité sur l'achat groupé de papier (organisée ou ponctuelle)
- Mise à disposition d'un outil d'évaluation de l'impact environnemental des productions réalisées (carbone + autres indicateurs environnementaux).
- Organiser une rencontre entre les acteurs techniques (papetiers, imprimeurs, transporteurs) et les Éditeurs afin d'identifier et de provoquer le développement des échanges entre ces acteurs régionaux.

ÉVALUATION

- Nombre de publications
- Nombre de rencontres organisées

RESSOURCES

- Liste des imprimeurs (site Grammages)

PARTENARIAT ECOCONSEIL / INSA STRASBOURG

OBJECTIF GÉNÉRAL

Développer un partenariat avec ECO-Conseil - INSA Strasbourg et les étudiants du Mastère « éco-conseillers »

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Renforcer ponctuellement les équipes des centres de ressources pour mener des actions en faveur de la transition écologique de la chaîne du livre
- Offrir une expérience professionnelle aux étudiants de l'INSA

ÉCHEANCIER

A partir du 1er semestre 2023

PILOTE

Région Grand Est - Direction de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire - Service Industries Créatives

CONTEXTE

L'INSA Strasbourg délivre un Mastère spécialisé « Éco-conseiller », en partenariat avec ECO-Conseil, Institut européen pour le conseil en environnement, créateur du métier d'éco-conseiller en France.

Cette formation professionnalisante d'un an permet d'élargir son champ de compétences au domaine de l'environnement et du développement durable. Six mois d'enseignements théoriques et pratiques sont complétés par six mois de stage de mise en situation professionnelle et donnent lieu à la soutenance d'une thèse professionnelle.

L'éco-conseiller est un professionnel de l'environnement et du développement durable. Il a une fonction de conseil, d'aide à la décision et d'animation de projet

RÉSULTATS ATTENDUS

- Participation des étudiants du Mastère à des actions en faveur de la transition écologique de la chaîne du livre, au sein des centres de ressources régionaux (veille, suivi des expérimentations, annuaire d'acteurs et de ressources...)
- Publication en open-data des travaux des étudiants

MÉTHODOLOGIE ET ACTIONS

- Organiser une rencontre avec les responsables du Mastère et les centres de ressource régionaux pour identifier les possibilités de coopération
- Signature d'une convention-cadre
- Accueil des stagiaires en mission

PARTENAIRES POTENTIELS

- ECO-Conseil / INSA Strasbourg
- CIL - LILE - Interbibly

RESSOURCES

–

ÉVALUATION

- Nombre de stagiaires accueillis
- Nombre de missions réalisées

CHEQUE CONSEIL TRANSITION

OBJECTIF GÉNÉRAL

Soutenir l'innovation et l'expérimentation

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Participer au financement de missions d'accompagnement à la transition pour les acteurs de la chaîne du livre

ÉCHEANCIER

2023

PILOTE

Région Grand Est - Direction de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire - Service Industries Créatives

CONTEXTE

Les acteurs du livre souhaitant engager de nouvelles pratiques professionnels en faveur de la transition écologique ont besoin d'accompagnement (diagnostic, mesure, conseils, plan d'action...).

Les thèmes à explorer sont nombreux (gestion des ressources, éco-conception, circularité, seconde vie du livre) et s'articulent avec d'autres enjeux (logistique, évolution des métiers, politique d'achat).

La Région entend encourager et soutenir la mobilisation de moyens d'ingénierie en faveur de la structuration de ces démarches.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Identification de ressources locales d'accompagnement
- Définition de stratégie et de plan d'action en faveur de la transition
- Bilan annuel des accompagnements (besoins et préconisations)

MÉTHODOLOGIE ET ACTIONS

- Rédaction d'un cahier des charges
- Identification des acteurs ressources
- Caractérisation de la prise en charge par la Région (modalités, montants, calendrier...)
- Dépôt des demandes d'accompagnement
- Déploiement des accompagnements

PARTENAIRES POTENTIELS

–

RESSOURCES

–

ÉVALUATION

- Nombre de prestataires identifiés
- Nombre de projets déposés et soutenus

VEILLE INFORMATIVE

OBJECTIF GÉNÉRAL

Organiser une veille sur les enjeux « transport » et « financements de la transition »

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Collecter des informations fiables sur les questions de transport appliquée à la chaîne du livre, et les possibilités de financement des actions de réduction des impacts environnementaux
- Rendre ces informations accessibles pour les acteurs régionaux
- Mettre à jour ces informations de manière régulière

ÉCHEANCIER

2023-2024

PILOTE

Région Grand Est - Direction de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire - Service Industries Créatives

CONTEXTE

Afin de réduire les impacts environnementaux de leur activité, les acteurs régionaux vont devoir mettre en place des changements de pratique. Le transport est un des secteurs prioritaires : transport des livres vers les points de vente et manifestations littéraires en région, puis vers les bibliothèques, les acheteurs publics (collectivités, établissements scolaires) et les clients individuels.

L'essentiel de ces déplacements est réalisé par la route, avec des véhicules thermiques. Des solutions existent ou se développent, pour permettre un report modal vers le vélo, le train, le bateau.

Ces solutions nécessitent d'une part un investissement public dans des infrastructures dédiées ; d'autre part des équipements, souvent coûteux (vélos-cargo, véhicules électriques) chez les professionnels. Les acteurs du livre sont peu habitués à solliciter des financements en dehors des interlocuteurs habituels (services culturels), alors même qu'ils pourraient bénéficier de soutien de la part d'autres institutions (Ademe notamment).

RÉSULTATS ATTENDUS

- Création d'un outil de partage d'information (page internet)
- Augmentation des sources de financement pour les acteurs régionaux

MÉTHODOLOGIE ET ACTIONS

- Missionner une personne ou une structure pour réaliser ce travail de veille
- Identifier le ou les supports permettant la mise à disposition des informations collectées
- Communiquer sur ces ressources documentaires auprès des acteurs régionaux

PARTENAIRES POTENTIELS

- CIL, LILE, Interbibly, EMA
- Autres directions de la Région (transport, développement économique, transition écologique...)
- Universités
- Association pour l'écologie du Livre
- Ademe

RESSOURCES

–

ÉVALUATION

- Nombre de publications (articles)
- Régularité des transmissions d'information (newsletters...)

ANNEXES

(Re)localiser une production papetière ?

A l'exception de la papeterie de Condat, située en Dordogne, et certainement de quelques faibles volumes produits par Papeterie du Léman, Papeteries de Vizille, Clairefontaine et Lana Papiers Spéciaux, la très forte majorité du papier utilisé par les éditeurs provient de l'étranger.

Face à cette situation, il est légitime de s'interroger sur la pertinence de soutenir un projet de création d'une papeterie dans la région Grand Est susceptible de répondre aux besoins des éditeurs régionaux et éventuellement nationaux.

Un tel projet ne semble malheureusement pas être réaliste du fait de deux obstacles qui semblent aujourd'hui infranchissables.

Le premier obstacle réside dans **le volume considéré**. En effet, dans le cadre de cette étude, il a été estimé que la consommation annuelle des éditeurs du Grand Est est de l'ordre de 1 000 tonnes. On estime aujourd'hui, qu'une nouvelle papeterie, pour être viable, face aux coûts d'investissement qui s'amortissent sur plusieurs dizaines d'années et aux coûts fixes de production doit produire environ 500 000 tonnes de papier par an. La consommation régionale est donc bien trop faible pour être à l'initiative d'un tel projet. On notera que la consommation totale de papier des éditeurs français en 2018 estimée par le SNE est de 188 000 tonnes. Même si tous les éditeurs français s'engageaient à acheter la production d'une nouvelle papeterie française, les volumes seraient encore trop faibles. Cette vision est d'ailleurs théorique, une unique papeterie n'étant pas capable de produire toutes les références (grammage, main, surfaçage...) attendues par les éditeurs.

Le second obstacle réside dans **la situation du marché du papier graphique**. Même en mettant de côté le contexte géopolitique actuel (automne 2022) qui impacte le coût de l'énergie et donc la production papetière (certaines papeteries, groupe Lecta par exemple, ont annoncé l'arrêt de leur production à compter de novembre 2022) le marché est en décroissance depuis de nombreuses années. En effet, au niveau européen on assiste depuis plusieurs années à la fermeture de papeteries (papeterie de UPM/Docelles en 2014 par exemple suivie de nombreuses autres, Stora Enso Corbehem, Arjo Wiggins Bessé-sur-Braye...) ou à la modification des machines à papier afin de produire du papier pour emballage à la place du papier graphique (projet en cours par exemple chez Norske Skog/ Golbey). La rétraction du marché à un niveau européen et l'absence de visibilité à moyen et long terme sur son évolution rendent tout projet d'investissement trop risqué pour être envisagé sereinement.

Il semble donc plus judicieux d'essayer de rapprocher les sites de production de papier déjà présents sur le territoire régional, Clairefontaine (Etival- 88480) et Lana Papiers Spéciaux (Strasbourg) des éditeurs et des imprimeurs spécialisés du Grand Est afin d'identifier et de développer d'éventuelles nouvelles collaborations entre ces acteurs.

Liste des entretiens

1. Gilles Million, CIL
2. Marie-Pierre Reibel, LILE
3. Caroline Oudart, Interbibly
4. Julie Rémy - librairie La cour des grands ; Présidente de l'Association de libraires Initiales
5. Mathilda Wingert, Lorène Ritzenthaler, Lou Egret - Eco-Manifestation Alsace
6. Pierre Marchant, Verger Editeur
7. Olivier Bron, Editions 2024
8. Djamel Streicher, Accès Edition
9. Laurent Zahnd, Editions Liralest
10. Florent Grandin, Editions Père Fouettard
11. Camille Jannic et Marie Ameller, Centre national du livre
12. Philippe Charrier, Direction Régionale des Affaires Culturelles
13. Société Translivres
14. Xavier Wacogne, Librairie la Pensée sauvage
15. Olivia Fricker-Ponche, Anne-Isabelle Legeard, Ville de Saint Louis
16. Un représentant - diffuseur en région Grand Est
17. Librairie la Cédille
18. Sophie Salmon - CLIL / Prisme
19. Société Toutenvélo (Rennes)
20. Société Green Course (Nantes)
21. Librairie La Nuit des Temps (Nantes)

Les auteurs remercient vivement l'ensemble des personnes ayant contribué à cette étude.

AUTO-DIAGNOSTIC EN VUE DE REDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Filière du livre - Partie I : cas général

Domaine	Action mise en place	Non applicable	inexistant	je débute	en place	exemplaire
Bâtiment - énergie	<p>Je connais ma consommation électrique annuelle en kWh et kWh/m², et je suis l'évolution d'une année à l'autre</p> <p>Je supprime toutes les consommations inutiles (eau chaude l'été, éclairage diurne et nocturne, appareils en veille...)</p> <p>Je modifie mes habitudes pour économiser l'énergie : baisse du thermostat, baisse de la luminosité</p> <p>Je réalise des travaux si nécessaire : isolation, passage à l'éclairage LED</p> <p>Je limite l'artificialisation des sols et je contribue à la déminéralisation et la végétalisation (parkings, toitures, extérieurs)</p>					
Transport	<p>Je mets en place le forfait mobilité durable pour mon équipe</p> <p>Je communique activement sur les moyens de transport alternatifs à la voiture (liste des arrêts de bus, parkings vélo, gares, etc. à proximité de mes locaux)</p> <p>Je réduis les trajets (fréquence, distance) : télétravail, aménagement des horaires...</p>					
Fret	<p>Je réalise les livraisons courte-distance en vélo-cargo</p> <p>Je généralise l'éco-conduite pour l'ensemble des trajets en véhicule thermique : formation de l'équipe, vitesse réduite..</p> <p>Je réduis les trajets (fréquence, distance)</p>					
Numérique	<p>J'amortis le matériel informatique sur une durée la plus longue possible</p> <p>J'achète du matériel reconditionné, et je fais reconditionner le matériel que je n'utilise plus</p> <p>Je limite le nombre d'équipements informatiques</p> <p>Je réduis la taille et le nombre des documents (notamment vidéo) que je mets en ligne et que j'envoie</p> <p>Je choisis un hébergeur éco-responsable</p>					
Déchets	<p>Je réduis la production de déchets (réemploi, réparation, renoncement aux emballages et conditionnements...)</p> <p>Le tri est en place au sein de tous mes bâtiments</p> <p>J'ai mis en place un composteur ou un système de gestion des biodéchets</p> <p>J'organise chaque année une session de nettoyage de mes déchets numériques</p>					
Banque	<p>Je choisis une banque qui n'investit pas dans l'exploitation des énergies fossiles</p>					
Ecosystème	<p>Je participe aux groupes de travail et aux ateliers proposés par mon agence régionale du livre / mon centre de ressource</p> <p>Je participe aux travaux de l'association L'Ecologie du Livre</p>					
Equipe	<p>Les membres de l'équipe participent à des formations sur les enjeux environnementaux</p> <p>J'organise des ateliers (Fresque du climat, fresque de la mobilité) au sein de l'équipe</p> <p>Une personne est référente pour les enjeux environnementaux, elle dispose de temps et de budget dédiés</p> <p>Les enjeux environnementaux sont intégrés aux fiches de poste de l'ensemble de l'équipe et aux évaluations annuelles</p>					

AUTO-DIAGNOSTIC EN VUE DE REDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Filière du livre - Partie II : Editeurs

Domaine	Action mise en place	Non applicable	inexistant	je débute	en place	exemplaire
Production	Je connais le Paper Profile ou le Carbone Profile des papiers que j'utilise					
	Je choisis les papiers en fonction de leur empreinte carbone et de leur distance de production par rapport à l'imprimeur sélectionné					
	Je choisis les imprimeurs capables de m'accompagner dans la réduction de mon empreinte environnementale et impliqués dans la problématique (reconnaissance Imprim'Vert, ISO14001, Print'Ethic, ClimateCalc...)					
	Je maîtrise ma production et je n'augmente pas le nombre de nouveautés J'éco-conçois les livres : quantité, formats, papiers, grammages, encrage, pelliculage...					
Diffusion - promotion	Je ne pratique pas les offices non sollicités et les envois de PLV non sollicités					
	Je ne propose pas de PLV et goodies en plastique					
	Je ne propose pas de PLV et goodies produits à l'autre bout du monde Je travaille avec un diffuseur qui ne rémunère pas les représentants au nombre de titres mis en place					
Transport	Je privilégie le train pour les trajets des auteurs et les déplacements sur les salons					
Déchets	Je travaille avec mon distributeur et les libraires pour optimiser le remplissage des cartons					
	Mes livres sont transportés et vendus sans film plastique sauf justification particulière					
	Je ne propose pas de PLV et goodies jetables ou à courte durée de vie J'adapte, en partenariat avec l'imprimeur, le format de mes livres pour limiter la gâche papier à l'impression Je rénove / solde / donne les livres défraîchis et invendus plutôt que les pilonner					

AUTO-DIAGNOSTIC EN VUE DE REDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Filière du livre - Partie III : librairie

Domaine	Action mise en place	Non applicable	inexistant	je débute	en place	exemplaire
Achats (livres)	Je m'organise pour ne pas passer commande tous les jours Je demande systématiquement à mes clients si leur commande est urgente ou non J'échange avec les représentants sur mes attentes environnementales (volume de nouveautés, fabrication des livres...) Je veille à la proportion d'éditeurs indépendants et/ou locaux dans mon assortiment Je plafonne le nombre de titres par éditeur et je privilégie la diversité à la quantité Je mets en place un rayon d'occasion					
Bâtiment - énergie	La vitrine est éteinte en dehors des heures d'ouverture La lumière est éteinte quand la luminosité est suffisante Les portes sont fermées lorsque le chauffage ou la clim fonctionnent Je privilégie le réemploi pour le mobilier de la librairie					
Transport	Je réalise une enquête pour connaître les habitudes de déplacement de mes clients Je collabore avec l'association des commerçants / la régie locale des transports, pour proposer des incitations aux transports en commun Je propose un tarif préférentiel aux clients en mobilité douce					
Fret	Je diminue le nombre de jours de livraison par semaine Je propose à mes clients "collectivités" la livraison en vélo-cargo en frais partagés					
Déchets	Je propose un bac à défraîchis Je signale les livres avant retour avec une remise de 5% Je propose à mes clients de récupérer les cartons vides (affichage) Je propose un emballage en tissu ou papier de réemploi pour les cadeaux Je refuse ou limite la PLV, notamment jetable / vite obsolète / plastique					

AUTO-DIAGNOSTIC EN VUE DE REDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Filière du livre - Partie IV - Manifestations littéraires

Domaine	Action mise en place	Non applicable	inexistant	je débute	en place	exemplaire
Site d'accueil	Je vérifie si le site fait l'objet d'une protection particulière (Natura 2000, parc naturel...) Je m'assure de la remise en l'état du lieu à l'issue de l'événement (il n'y a plus de déchets sur le site, pas d'aménagements en dur...)					
Ressources - Sobriété	Je minimise l'usage de groupes électrogènes à énergie fossile Je limite la quantité de supports imprimés J'utilise des supports et moyens d'impressions éco-conçus Je limite la quantité d'objets promotionnels (goodies) J'utilise des objets promotionnels éco-conçus, sans matière plastique, produits localement J'utilise une scénographie éco-conçue et je privilégie le réemploi Je limite la croissance de mon événement d'une année à l'autre (jauge, nombre d'auteurs, nombre de livres) et je privilégie la qualité à la quantité					
Espace librairie	J'engage une réflexion avec libraires et auteurs pour limiter au maximum la surcommande et les retours J'évalue finement le temps de dédicace de chaque auteur pour ajuster les commandes de livres Si plusieurs libraires sont présents, j'organise leur coopération (commandes, livraisons) Je propose un espace/rayon dédié aux enjeux écologiques					
Déplacements	J'incite le public à faire du covoiturage et je lui propose un outil pour le faire J'informe le public sur les accès aux pistes cyclables et les dispositifs mis en place sur l'événement J'informe le public sur les accès en transport en commun et leurs horaires J'organise les transports en commun si nécessaire (navettes...) Je propose systématiquement aux participants le train et les transports en commun plutôt que l'avion ou la voiture					
Alimentation	Je privilégie les produits locaux et de saison Les repas proposés sont faiblement carnés Je mets en place un système de redistribution/don des produits non consommés et des invendus Je privilégie les produits non industriels Je limite les produits surgelés Je privilégie les produits bio et labellisés					
Déchets	Je propose un tri des déchets recyclables et verre en zone publique J'utilise de la vaisselle réutilisable Je ne propose pas de boissons conditionnées en bouteille plastique Zéro gobelet plastique jetable					
Sensibilisation du public	Une signalétique réutilisable informe et sensibilise le public sur les dispositifs mis en place (tri, vélo, accessibilité...) Mes supports et campagnes en ligne comportent un volet de sensibilisation environnementale					
Organisation	Je réalise & rend public un bilan avec un suivi d'indicateurs environnementaux pour ma manifestation					

AUTO-DIAGNOSTIC EN VUE DE REDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Filière du livre - Partie V : Bibliothèque

Domaine	Action mise en place	Non applicable	inexistant	je débute	en place	exemplaire
Bâtiment et énergie	Je ne chauffe pas le bâtiment au-delà de 19° Je limite le recours à la climatisation (ventilation naturelle, ventilation nocturne, stores devant les baies vitrées, etc) Je ne climatise pas en dessous de 26° Je n'utilise pas de dispositif de "rideau d'air chaud" à l'entrée					
Transport	Je dispose de vélos de fonction pour les navettes entre les différents sites J'informe le public sur les modes de transport bas-carbone disponibles Je privilégie le train / les transports en commun pour les transports des intervenants					
Fret	Pour mes commandes de livres, j'échange avec mon fournisseur pour envisager la livraison en cyclologistique					
Déchets	J'équipe de manière raisonnée : pas de film plastique systématique					
Sensibilisation	J'organise la seconde vie des livres désherbés : dons, braderie, boîte à livres, etc					
Collections	J'organise des actions de sensibilisation des usagers (conférences, ateliers, défis...)					
Collections	Je propose un rayon consacré à l'environnement et à la transition écologique Je propose une grainothèque, une bouturothèque... Je propose le prêt d'objets (petit équipement de cuisine, de jardinage...) pour favoriser la mutualisation					